



BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION



RAPPORT ANNUEL 2015

RAPPORT ANNUEL 2015



Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar - E-mail: bianco.dg@moov.mg
Téléphone: 00 261 20 22 489 82 / 22 459 52 - Fax: 00 261 20 22 489 93
Site web: www.bianco-mg.org - Facebook: Bianco Madagascar

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GENERAL	1
1- RESUME EXECUTIF	3
1.1- Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015 – 2025	3
1.2- Evènements marquants de l'année 2015	6
1.3- Recommandations	8
2- PRINCIPALES REALISATIONS	10
2.1-Ressources humaines, matérielles et financières	10
2.1.1.- Ressources humaines	10
2.1.2 - Ressources matérielles et financières	12
2.2 -Activités opérationnelles	15
2.2.1.- Volet éducation	15
2.2.2 - Volet prévention	20
2.2.3.- Volet application de la loi	27
2.2.4.- Activités de communication	38
3- PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2016	47
ANNEXES :	49
ANNEXE 1 : SYNTHESE DU RAPPORT DES COMITES CONSULTATIFS	51
ANNEXE 2 : INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION DE MADAGASCAR DEPUIS 2002	59

Listes des tableaux et des graphes

Tableau 1 : Mouvement du personnel au cours de l'année 2015	10
Tableau 2 : Suivi du Projet PIP « 2013-2017 » du BIANCO de 2013 à 2015	14
Tableau 3 : Coûts d'entretien et de réparation des véhicules par site	14
Tableau 4 : Synthèse des activités de mobilisation du grand public réalisées en 2015	15
Tableau 5 : Synthèse des activités de redynamisation sur les axes routiers réalisées en 2015	16
Tableau 6 : Synthèse des activités de mobilisation des agents du secteur public en 2015	16
Tableau 7 : Synthèse des activités de mobilisation des futurs agents de l'Etat en 2015	17
Tableau 8 : Synthèse des activités de mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement réalisées en 2015	17
Tableau 9 : Synthèse des activités réalisées en 2015 pour les jeunes et les étudiants	17
Tableau 10 : Synthèse des activités 2015 pour les réseaux d'honnêteté et d'intégrité	19
Tableau 11 : Synthèse des activités 2015 pour les enfants et les adolescents	19
Tableau 12 : Récapitulation des assistances aux concours administratifs au cours de l'année 2015	20
Tableau 13 : Récapitulation des réalisations dans la mise en application des dispositions de standard minimum des services publics	24
Tableau 14 : Répartition des notes des entités publiques évaluées sur l'application des dispositifs de standard des services	25
Tableau 15 : Répartition des notes des Ministères évalués sur la mise en application de standard des services	25
Tableau 16 : Classement des ministères par performance sur l'application de standard des services	25
Tableau 17 : Réalisation 2015 par Branche Territoriale des activités relatives à l'application de standard des services	26
Tableau 18 : Récapitulation des déclarations de patrimoine reçues par Branche Territoriale	27
Tableau 19 : Etat récapitulatif des déclarations de patrimoine reçues par catégorie de personnes assujetties	28
Tableau 20 : Récapitulation de la réception du traitement des doléances reçues au cours de l'année 2015	30
Tableau 21 : Situation des doléances reçues de septembre 2004 à fin décembre 2015	31
Tableau 22 : Répartition par secteur des cas de corruption dénoncés au cours de l'année 2015	33
Tableau 23 : Récapitulation des doléances reçues au cours de l'année 2015	34
Tableau 24 : Nature des doléances traitées de l'année 2015	34
Tableau 25 : Nature des dossiers en instance par Branche Territoriale au cours de l'année 2015	35
Tableau 26 : Résultat des investigations effectuées au cours de l'exercice 2015	35
Tableau 27 : Etat récapitulatif des résultats des investigations de 2004 à fin 2015	36
Tableau 28 : Situation des réalisations des activités de communication de proximité par Branche Territoriale	45
Tableau 29 : Activités de célébration du 9 décembre, Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption	46
Tableau 30 : Etat des dossiers soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation	57
Tableau IPC: Indice de Perception de la Corruption de Madagascar depuis 2002	59

Liste des graphiques

Graphe 1 : Moyennes et notes maximales par critère d'évaluation des standards des services	24
Graphe 2 : Evolution des déclarations de patrimoine reçues depuis 2005 à fin 2015	29
Graphe 3 : Evolution des doléances reçues de 2004 à fin 2015	31
Graphe 4 : Proportion de cas de corruption dénoncés par secteur en 2015	32
Graphe 5 : Pourcentage des Doléances transmises aux Juridictions par rapport aux doléances traitées	34
Graphe 6 : Evolution par année des arrestations et des détentions provisoires	36

Liste des abréviations

ACMIL : Académie Militaire	JILCC : Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption
ATT : Agence du Transport Terrestre	L C C : Lutte Contre la Corruption
ANTS : Antsiranana	MFPTLS : Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
ATV : Antananarivo Télévision	MJG : Mahajanga
BAD : Banque Africaine pour le Développement	OCAI : Opérations Communales d'Appui Intégré
BIANCO : Bureau Indépendant Anti-Corruption	OEMC : Office de l'Education de Masse et du Civisme
BT : Branche Territoriale	ONG : Organisation Non Gouvernementale
CAA : Chef d'Arrondissement Administratif	OPCI : Organisme Public de Coopération Intercommunale
CCI : Centre de Conférence Internationale	ORTM : Office de la Radio Télévision Malgache
CHU : Centre Hospitalier Universitaire	OSC : Organisation de la Société Civile
CIRDOMA : Circonscription Domaniale	PAGI : Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle
CIRGN : Circonscription de la Gendarmerie Nationale	PGA : Paierie Générale d'Antananarivo
CIRTOPO : Circonscription Topographique	PGDI : Programme de Gouvernance et de Développement Institutionnel
CISCO : Circonscription Scolaire	PIA : Peloton InterArme
CNaPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	PND : Plan National de Développement
CPAP : Country Program Action Plan	PNF : Politique Nationale Foncière
CPAC : Chaîne Pénale Anti-Corruption	PRD : Plan Régional de Développement
CRINFP : Centre Régional de l'Institut de Formation Pédagogique	PRLCC : Politique Régionale de Lutte Contre la Corruption
CSB : Centre de Santé de Base	PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics
CSFOP : Conseil Supérieur de la Fonction Publique	RDB : Radio Don Bosco
CSI : Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité	RGA : Recette Générale d'Antananarivo
CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées	RHI : Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité
CUA : Commune Urbaine d'Antananarivo	RNM : Radio Nationale Malagasy
DGE : Direction des Grandes Entreprises	SAMIFIN : Sampan-draharaha Miady amin'ny Famotsiam-bola
DGI : Direction Générale des Impôts	SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France)
DIRAT : Direction Inter-Régionale de l'Administration du Territoire	SCPC : Service Central de Prévention de la Corruption
ECR : Cabinet d'Etudes, de Conseil et d'assistance à la Réalisation	SNLCC : Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
EDBM : Economic Development Board of Madagascar	STD : Services Territoriaux Déconcentrés
ENAM : Ecole Nationale d'Administration de Madagascar	TAFAMI : Tantsoroka Fampandrosoana tsy Mitanila sy miorim-paka
ENAP : Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire	TI : Transparency International
ENMG : Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes	TLR : Toliara
ENEM : Ecole Nationale de l'Enseignement Maritime	TMS : Toamasina
FDL : Fonds de Développement Local	TNR : Antananarivo
FNR : Fianarantsoa	TPI : Tribunal de Premières Instance
GN : Gendarmerie Nationale	TVM : Télévision Malagasy
IAACA : International Association of Anti-Corruption Authority	UNDAF : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
IACA : International Anti-Corruption Academy	UNODC : United Nations Office on Drugs and Crime
IGE : Inspection Générale de l'Etat	
IMATEP : Institut Malgache des Techniques de Planification	
INSPC : Institut National de la Santé Publique et Communautaire	
IPC : Indice de Perception de la Corruption	
ISTA : Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra	

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

Dix ans après le lancement du programme national de lutte contre la corruption, Madagascar s'est doté d'une nouvelle Stratégie de Lutte Contre la Corruption pour la période 2015-2025. Malgré les faiblesses du système mis en place, liées à des causes structurelles, politiques et financières, l'existence d'acquis a été confirmée par la volonté citoyenne de renforcer la lutte contre la corruption. Une mise à jour de la stratégie s'est de fait imposée, pour contribuer à l'atteinte des objectifs de redressement et de développement du pays.

La nouvelle stratégie est l'aboutissement d'un processus de consultation nationale, d'acteurs stratégiques, à différents niveaux. Elle a été élaborée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, adoptée en Conseil des Ministres et fait l'objet d'une présentation solennelle le 21 septembre 2015 au Palais d'Etat d'Iavoloha.

A cette occasion, le Président de la République, par son engagement personnel, a donné l'exemple à suivre par tous les dirigeants et tous les citoyens, à s'impliquer davantage dans la lutte contre la corruption, afin de garantir des résultats concrets et à court terme.



La vision est affichée: « A l'horizon 2025, Madagascar est un Etat de droit où le développement économique, social et environnemental est libéré de la corruption ».

La nouvelle stratégie ouvre alors la voie à la mise en place des conditions d'une rupture sur les pratiques des années précédentes, avec une approche pragmatique retenant une phase dite réforme intelligente pour les cinq premières années de sa mise en œuvre.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie passe par la réforme du cadre juridique du programme de lutte contre la corruption, avec à la clé, l'amendement des textes fondamentaux et l'élaboration de nouveaux textes pour une réelle efficacité, précisant notamment les dispositions sur le recouvrement des avoirs, afin de permettre le retour sur les investissements nécessaires à la promotion et à l'application des réformes envisagées.

En plus des acteurs directs tels que le Bureau Indépendant Anti-corruption, le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, le SAMIFIN et le Ministère de la Justice, des acteurs indirects ont été mis à contribution dans la démarche pour garantir un cadre juridique optimal, tenant compte des contraintes sectorielles et de l'appropriation nécessaire des innovations apportées.

L'impatience de la population- qui espère des résultats tangibles- n'ayant d'égale que l'urgence des actions, les réformes sont axées principalement sur la Justice.

L'image de la justice et le rôle des acteurs judiciaires dans la lutte contre la corruption suffisent à eux-seuls à décrédibiliser tout le programme, portant ainsi atteinte irrémédiablement à la confiance de la population dans l'autorité publique, et ce au risque d'une instabilité politique.

La restructuration de la chaîne pénale dans le cadre d'une vision politique commune est ainsi à l'ordre du jour dans le programme de mise en œuvre de la nouvelle stratégie, dans l'objectif d'une meilleure synergie des actions pour des résultats rapides et visibles.

La perception par le public des efforts menés contre la corruption et l'impunité est en effet primordiale, car elle conditionne la volonté politique des dirigeants, l'engagement des citoyens et l'appui des partenaires techniques et financiers.

Ainsi, les efforts en matière de communication sur les activités du Bureau, notamment sur l'application de la loi, ont permis d'améliorer la perception du BIANCO par la population.

Si les efforts ont été reconnus, les défaillances de certains secteurs majeurs ont été mises en exergue renforçant du même coup les exigences de la même population pour l'affirmation concrète de la volonté de l'Etat à lutter contre la corruption et pour un changement rapide dans la gouvernance et l'application de sanction.

Huit secteurs, autres que la justice, ont été qualifiés de prioritaires étant donné leur importance dans la vie de la population et pour le développement du pays.

Les réformes portent également sur le renforcement des institutions de lutte contre la corruption et l'implication des autres acteurs, pour la réduction des opportunités et risques de corruption, et dans le but ultime de créer les leaderships nécessaires pour la mise en œuvre de la Stratégie.

A Madagascar, le fléau de la corruption touche tous les secteurs, ce que confirme l'Indice de Perception de la Corruption de Madagascar, resté à 28/100 pour l'année 2015.

Ce n'est qu'au prix d'un engagement volontariste et collectif que l'on puisse envisager de gagner le combat contre cette pratique. Une innovation majeure de la Stratégie fait l'objet de préparation, à savoir l'approche sectorielle au travers de la mise en œuvre d'un

programme de lutte contre la corruption spécifique au niveau de chaque secteur cible, et ce, pour garantir la responsabilisation et l'appropriation de tous les acteurs, allant du secteur public aux organisations de société civile en passant par le secteur privé et les médias.

Adoptant cette nouvelle pratique, le BIANCO a développé de nombreuses activités, notamment pour lutter contre la corruption dans les exploitations et les trafics illicites des ressources naturelles et minières, dans le cadre de collaborations renforcées avec des partenaires tels que la Banque Africaine de Développement à travers le Projet d'Appui de la Gouvernance Institutionnelle (PAGI), le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) de Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et de l'Alliance VoaryGasy (AVG).

En réponse aux attentes de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité, l'obligation de déclaration de patrimoine a une importance particulière. Relevant à la fois de la prévention et de l'application de la loi, des démarches soutenues au niveau des branches territoriales ont été entreprises, par des campagnes de promotion et de relance, et ont donné des résultats encourageants pour la perspective d'une gestion améliorée et dynamique de ces déclarations de patrimoine.

Toujours en termes de prévention de la corruption, le BIANCO continue d'investir dans l'assistance des concours administratifs, suite à une sollicitation croissante de partenaires et du public, de plus en plus conscients de la nécessité de sécuriser le recrutement des agents de l'Etat. Il n'en demeure pas moins que certains secteurs restent encore réticents à la transparence et à l'intégrité, ce qui constitue des défis importants pour le Bureau dans les prochaines années.

Au vu du contexte actuel de fragilité politique et institutionnel, économique et social, l'importance de l'éducation pour un changement de mentalité est de plus en plus flagrante, au fur et à mesure des années, tout comme l'urgence d'actions préventives au niveau des procédures du secteur public.

En réalité, l'application des recommandations du BIANCO à l'issue des analyses des systèmes requiert toute une démarche de persuasion auprès des secteurs. De même, le suivi de l'application du texte sur le standard de service a montré que l'enjeu de ce système préventif n'a pas encore fait l'objet d'appropriation par les secteurs.

Le temps est venu d'étendre les options, et de développer des gammes de dispositifs anti-corruption adaptées pour chaque secteur ; pour ce faire, les approches ont commencé auprès des partenaires du secteur privé, des médias et des organisations de société civile pour leur participation à une telle démarche.

L'année 2015 est également marquée par le rapprochement entre le Bureau Indépendant Anti-Corruption et les Partenaires Techniques et Financiers. Ces derniers ont de plus en plus interpellé l'Etat pour un engagement clair et tangible en faveur de la lutte contre la corruption.

La multiplication des réunions périodiques entre le BIANCO et l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Africaine pour le Développement (BAD) et les partenaires bilatéraux tels la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Chine ou encore la Grande-Bretagne sont autant de signes d'encouragement pour le BIANCO.

Ces échanges sont également sources de motivations supplémentaires en ce qu'ils posent les défis d'une performance et d'engagement renforcés pour le Bureau. Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour le financement de certaines activités cruciales, et aussi pour avoir permis au BIANCO d'assurer la continuité de sa participation et sa visibilité dans les événements et conférences internationaux.

La lutte contre la corruption est une œuvre de longue haleine qui ne peut être le seul fait du BIANCO. Le Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, dont l'élaboration a commencé en 2015, met en exergue le rôle d'importance de tous les secteurs, qu'ils soient public ou privé. L'importance d'un pilotage et d'une coordination au niveau central est flagrante sans oublier la nécessité d'adopter un mécanisme de suivi et d'évaluation des secteurs dans leurs engagements dans ce combat.

Le courage et la sévérité sont de rigueur face à la situation qui prévaut actuellement, courage pour appliquer les mesures nécessaires, sévérité quant à la sanction des infractions et l'application de la loi.

Le BIANCO s'est fortement engagé dans la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. Initiateur de la démarche de l'élaboration de cette stratégie, il a assuré l'animation et l'implication des partenaires pour la mise en place d'un cadre juridique adapté avec le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) afin d'avancer concrètement dans le combat contre ce fléau.

Conscient que la lutte se gagne en combinant les mesures structurelles, opérationnelles et celles organisationnelles, il s'est d'ores et déjà engagé dans la réflexion sur sa restructuration et son extension, à charge pour l'Etat de l'appuyer sur la concrétisation de ces mesures d'envergure. Il s'est aussi engagé dans le développement de son réseau de partenaires, notamment avec les médias et les Organisations de Société Civile pour assurer la portée des actions, les échanges de données et l'impact de ses interventions.

Un grand remerciement est donc adressé à ceux qui se sont déjà engagés aux côtés du BIANCO, un appel est aussi adressé à tous ceux qui sont en marge de la dynamique tout en étant conscients des dégâts engendrés par la corruption au niveau du pays.

1

RESUME EXECUTIF

1- Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015 – 2025

La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption pour la période 2015 à 2025 a été présentée officiellement le 21 Septembre 2015 au Palais d'Etat d'Iavoloha. Au cours de cette cérémonie, le Président de la République a exprimé son engagement personnel et a confirmé la volonté politique de l'Etat Malgache à lutter contre la corruption.



Le Président de la République, Hery RAJAONARIMAMPINANINA, en signant le document d'engagement national contre la corruption signifie son adhésion à la SNLCC

La nouvelle stratégie consiste à entreprendre une réforme audacieuse du dispositif institutionnel de lutte contre la corruption, orientée vers l'atteinte de résultats immédiats, d'une part ; et d'autre part, il s'agit d'adapter le cadre légal au contexte actuel de lutte contre ce fléau et en conformité avec les standards internationaux. La mise en œuvre de la Stratégie s'effectuera en trois phases, notamment:

- la phase de lancement des réformes durant les deux premières années ;
- la phase de confirmation des réformes au cours des trois années suivantes ;
- la phase de rupture, les cinq dernières années.

1.1.- Vision, objectifs et stratégie

▪ Vision en 2025

A l'horizon 2025, Madagascar est un Etat de droit où le développement économique, social et environnemental est libéré de la corruption.

▪ Objectifs globaux

- 1-Réduire les impacts négatifs des crises politiques sur la lutte contre la corruption ;
- 2-Favoriser l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base et aux fruits de la croissance économique ;
- 3-Atténuer les violences (sociale, politique) et trafics divers par l'effectivité d'une justice équitable et active ;
- 4-Protéger les potentialités nationales contre les trafics de ressources diverses (bois précieux, zébus, minerais, faunes, etc ...) qui s'accroissent au détriment du développement du pays ;
- 5-Inverser la courbe des pesanteurs sociales et économiques face à la corruption.

▪ Stratégie

- 1-Renforcer l'Etat de Droit de manière à disposer d'un Etat capable de répondre aux aspirations de justice des citoyens ;
- 2-Créer les conditions d'émergence d'un développement économique ;
- 3-Susciter l'émergence d'un leadership national fort exprimant la volonté politique.

1.2.-Résultats attendus

Les principaux résultats suivants sont attendus, en termes d'impacts, à l'issue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption :

- Les organes de lutte contre la corruption réussissent à réduire les pratiques de corruption dans les services publics et sont crédibles auprès des citoyens et dirigeants politiques ;
- La justice sanctionne les infractions de corruption en appliquant la législation anti-corruption et augmente le degré d'intégrité des acteurs de la justice ;
- Les mécanismes de prévention réduisent les risques de corruption et favorisent le développement des potentialités économiques du pays ;
- Les actions d'éducation et de communication fournissent aux citoyens des connaissances suffisantes pour résister et s'engager contre la corruption ;
- Le pays bénéficie d'une coopération internationale harmonisée et coordonnée dans ses programmes et plan de lutte contre la corruption ;
- Le financement des organes et des programmes de lutte contre la corruption est suffisant et de source nationale, et parvient à terme à 0,3 % du Budget Général de l'Etat (enveloppe prévue par le Plan National de Développement - PND, axe 1) ;
- La population adhère à la lutte contre la corruption dans son ensemble et comprend son rôle en tant que soutien moral et actif.

1.3- Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention du BIANCO, pour l'établissement du Programme National et la détermination des activités de lutte contre la corruption, est focalisée principalement sur les cinq axes suivants :

- Prévention en vue de cerner les zones de risques pouvant donner lieu à des occasions et/ou des opportunités à la pratique de la corruption. Elle consiste essentiellement en le suivi des déclarations de patrimoine, la contribution à l'élaboration des textes anti-corruption, la coordination des cellules anti-corruption, le suivi des dispositifs préventifs dans les services publics ;
- Education de la population pour le refus de la corruption et la dénonciation de la pratique de ce fléau. Elle s'appuie sur la participation à la définition des contenus pédagogiques, la coordination de la production des diagnostics et la communication ;
- Répression pour l'application de la législation anti-corruption en vue de sanctionner de manière exemplaire les infractions de corruption et assimilées. Elle se base principalement sur la détection et l'enquête

tout en adoptant la politique de saisine d'initiative ;

- Coopération internationale pour la mise en application des mécanismes et dispositifs internationaux de lutte contre la corruption, entre autres, l'assistance technique, la relation avec d'autres agences et instances internationales et la mobilisation des ressources financières ;
- Coopération inter-Organes (au niveau national) pour matérialiser la valorisation des complémentarités et la synergie avec les acteurs indirects et les acteurs relais de la lutte contre la corruption.

1.4- Démarche opérationnelle et mode opératoire

La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption a déterminé sept axes d'intervention et neuf secteurs prioritaires, notamment :

- Axe d'intervention 1 : Doter l'Etat d'un dispositif institutionnel performant de lutte contre la corruption ;
- Axe d'intervention 2 : Réprimer les actes de corruption afin de réduire l'impunité ;
- Axe d'intervention 3 : Réduire les risques/opportunités de corruption ;
- Axe d'intervention 4 : Eduquer, informer et engager les citoyens ;
- Axe d'intervention 5 : Coordonner et harmoniser les appuis internationaux à la lutte contre la corruption ;
- Axe d'intervention 6 : Doter la lutte contre la corruption de financements nationaux suffisants et autonomes ;
- Axe d'intervention 7 : Mobiliser la société, une des conditions de réussite de la lutte contre la corruption.
- Secteurs prioritaires : Justice, Sécurité, Fonction Publique, Finances Publiques et Dépenses Publiques, Ressources Naturelles, Décentralisation, Secteur Foncier, Santé, Education et Secteur privé.

Le mode opératoire et le mécanisme de mise en œuvre de la Stratégie se résument comme suit :

- Les interventions dans les secteurs seront encadrées par des cahiers de charge et des conventions de collaboration ou de partenariat. Ces derniers seront accompagnés de plans d'actions sectoriels validés par les Cellules Anti-Corruption (CAC) concernées ;
- La Cellule Anti – Corruption (CAC) au niveau sectoriel sera l'unité de mise en œuvre des plans d'actions sectoriels. Elle aura pour principale mission de s'assurer que les activités programmées soient pourvues de moyens (humains, matériels et financiers) et soient effectivement exécutées. Un texte réglementaire fixera pour chaque Département les mécanismes de fonctionnement de la Cellule Anti-corruption (CAC) ;
- La gestion des Déclarations de Patrimoine fera l'objet d'une restructuration, tenant compte des nouvelles technologies de l'information et dans le but d'en harmoniser les procédures conformément aux recommandations internationales en la matière ;
- La réforme législative et le renforcement du cadre légal de lutte contre la corruption concerneront les structures et les mécanismes de mise en œuvre de la lutte.

Afin de renforcer la synergie entre les acteurs, un Pôle Anti – Corruption est prévu remplacer la Chaîne Pénale Anti-Corruption, dans le cadre d'une politique pénale orientée vers la répression sévère et le recouvrement effectif des avoirs mal acquis.

De même, la politique d'investigation sera basée sur une démarche proactive et des actions de proximité par la mise en place des antennes régionales ; et de meilleures performances sont attendues grâce à la mise en place effective de la protection légale des experts et agents engagés dans les enquêtes, ainsi que des témoins et lanceurs d'alerte.

2- Evènements marquants de l'année 2015

Les principaux évènements marquants peuvent se résumer ainsi :

- Les Experts de l'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime (UNODC) associés aux Experts Gouvernementaux du Nigéria et du Nicaragua ont réalisé, au cours du premier trimestre 2015 avec leurs homologues malgaches, l'examen du Programme de Madagascar pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC.)



Les experts de l'UNODC, du Nigéria et du Nicaragua en mission d'évaluation de la mise oeuvre de la CNUCC par Madagascar



Le Président de la République pronant la lutte anti-corruption lors de la cérémonie à Iavoloha

- La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption couvrant la période de 2015 à 2025 a été adoptée et présentée officiellement le 21 septembre 2015 au Palais d'Etat Iavoloha. Au cours de cette cérémonie, Son Excellence Monsieur Hery RAJAONARIMAMPIANINA, Président de la République de Madagascar, a procédé à la publication de son réengagement personnel et de l'Etat Malgache à la lutte contre la corruption ;

Le Premier Ministre ainsi que les membres du Gouvernement ont également exprimé cette volonté politique de lutter contre la corruption par un acte d'engagement signé au Palais de Mahazoarivo le 13 octobre 2015.



Le DG du BIANCO (1^{er} à dr) résumant le contenu de la SNLCC et présentant la teneur de l'engagement national aux membres du gouvernement

- La lutte contre la corruption dans les exploitations et les trafics illicites des ressources naturelles et minières a été intensifiée et a reçu l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, entre autres, la Banque Africaine de Développement à travers le Projet d'Appui de la Gouvernance Institutionnelle (PAGI), le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) de Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et de l'Alliance Voary Gasy (AVG) .

- La gestion des déclarations de patrimoine a été renforcée par la réactualisation périodique de la liste des assujettis, le suivi rapproché du dépôt des déclarations des hautes personnalités et la relance par voie extra judiciaire des défaillants.

- Ainsi, tous les membres du Gouvernement et de la Haute Cour Constitutionnelle ont effectué leur déclaration de patrimoine, contre 51% pour les députés et 50% pour les Chefs de Région.

- Sous le thème : « Paikadim-pirenena iadiana amin'ny kolikoly, fiaraha-mientana handresy ny tsimatimanota sy itandroana ny harem-pirenena », ou « Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption pour lutter contre l'impunité et préserver nos ressources naturelles », la Journée internationale de la Lutte Contre la Corruption le 09 décembre 2015 a été organisée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement.

- Présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, la cérémonie officielle a été marquée par la présence de tous les partenaires techniques et financiers, ainsi que des membres des corps diplomatiques et organisations internationales, signal fort s'il en est, à l'endroit des dirigeants malgaches sur l'intérêt porté par la communauté internationale au respect de la bonne gouvernance, et surtout un geste de soutien aux efforts de lutte contre la corruption menés par le BIANCO.



Vue partielle de l'assistance dont quelques diplomates et représentants des partenaires techniques et financiers de Madagascar lors de la célébration du 09 décembre

3- Recommandations

La nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption adoptée pour la prochaine décennie, a généré une nouvelle attente tant au niveau de la population qu'auprès des partenaires techniques et financiers de Madagascar. Cette stratégie a pour ambition de faire entrer le pays dans une nouvelle ère, offrant la possibilité d'une rupture avec les pratiques frauduleuses, pour une dynamique favorable à la réalisation du développement économique et social du pays.

Les interpellations incessantes sur l'effectivité de la volonté politique pour combattre la corruption, les critiques de plus en plus nombreuses contre la persistance de l'impunité de certains auteurs d'infractions, attirent l'attention sur quelques paramètres non négligeables si l'on veut assurer la crédibilité du programme et des acteurs de lutte contre la corruption.

Il convient en effet de prendre en compte les intérêts vitaux de la population, pour réduire les risques ou menaces que l'aggravation de la corruption fait peser sur la stabilité politique du pays. Des mesures doivent être prises, notamment par rapport à certains facteurs de blocage qui ont largement pesé sur la mise en œuvre de la précédente stratégie. L'accompagnement des actions déjà lancées par des initiatives concrètes est sans doute la garantie d'un impact plus visible de la volonté de combattre le fléau.

Fort de ce constat, le BIANCO émet les recommandations suivantes :

- En premier lieu, le leadership et la volonté de l'Etat doivent se traduire par des actes concrets. La nouvelle Stratégie exige des gouvernants de consacrer les moyens nécessaires aux différentes entités de lutte contre la corruption. Il s'agit pour l'Etat d'adopter des politiques publiques précises et de donner des directives claires pour l'adoption du programme de lutte de corruption et d'en assurer la pérennité du financement nécessaire.

- Ensuite, l'appropriation de la stratégie au travers d'une approche sectorielle doit être exigée de tous. La Présidence et la Primature devront en être le fer de lance avec l'adoption de mesures anti-corruption à leur niveau, se posant de ce fait comme modèle du combat contre ce fléau. Ces institutions doivent également s'assurer de la mise en place du nouveau cadre juridique de la lutte contre la corruption par l'application effective des réformes exigées.

- Le renforcement de la répression et de tous les organes concernés par la répression est également de rigueur. La faiblesse des sanctions, et donc la persistance de l'impunité des fraudeurs, a été le point d'achoppement de la précédente stratégie avec les conséquences inévitables sur la crédibilité de l'Etat, l'instabilité politique et la détérioration de l'image du pays auprès de ses partenaires.

- Le renforcement de la répression a un effet préventif dans la lutte contre la corruption. Il est donc recommandé à l'Etat de prendre des mesures pour assurer l'indépendance de la justice et le respect des lois et règlements.

- L'Etat doit promouvoir la coopération de toutes les entités étant donné que la lutte contre la corruption doit être l'œuvre de tous. Le but est de mener à bien que ce soit l'éducation, la prévention ou l'application de la loi, et ce dans l'optique de changer la mentalité, réduire les risques et sanctionner les infractions.

- Un appel est adressé au Secteur Privé pour une implication concrète dans les efforts, que ce soit en collaboration avec les acteurs directs de la lutte, que ce soit dans leurs interactions au niveau de leurs secteurs respectifs ou au sein même des entreprises qui composent ce Secteur incontournable au développement du pays.

- Le renforcement de l'interpellation et des activités de veille au niveau des Organisations de société Civile est de mise. Il en est de même pour les médias : leur contribution à la dénonciation des faits de corruption est d'une grande utilité pour les organes de contrôle. De même, leur potentiel en matière d'éducation doit être exploité, notamment pour une éducation à la citoyenneté. Il est recommandé aux différents ministères d'associer ces relais dans l'adoption de leur politique sectorielle respective, aussi bien pour l'élaboration que pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre.

- Des efforts doivent être apportés en matière de transparence et de redevabilité. Nul n'ignore que la méconnaissance des procédures ou l'opacité de ces procédures favorisent la corruption, en ce qu'elles font l'affaire des intermédiaires et favorisent la manipulation de la loi au détriment de la vérité, de l'équité et de l'intégrité, avec pour conséquence directe le détournement des recettes de l'Etat. Aussi, des programmes d'inventaire de textes encore applicables, des réformes ainsi que la vulgarisation des textes s'avèrent urgents pour permettre le bon fonctionnement de l'administration, notamment publique, et faciliter la relation entre usagers et administrations jusqu'à la prise de décision au niveau des tribunaux en cas de litiges.

- Il est également recommandé à toutes les administrations de solliciter les avis des organes de contrôle lors de l'élaboration de nouveaux textes, pour assurer le respect de la loi anti-corruption et éviter que les textes soient le socle de pratiques frauduleuses. De même, les administrations sont appelées à mettre à jour leurs procédures, et ce, pour intégrer l'évolution des pratiques et de la relation usager- administration sans oublier la nécessité de moderniser l'administration pour en améliorer la performance et réduire les risques de corruption.

- Les recommandations émises par les organes de contrôle doivent faire l'objet d'application, le souci étant la résolution des dysfonctionnements et la résorption de failles existantes. Il appartient à la Primature d'instituer officiellement cette nouvelle pratique.

- Par ailleurs, le renforcement de capacité du personnel des administrations en matière de Lutte Contre la Corruption, qu'il soit du public ou du privé, ainsi que l'insertion de ce programme d'éducation dans les programmes scolaires, la restauration de programme d'éducation civique doivent être une priorité de l'Etat.

- Enfin, le rôle des Partenaires Techniques et Financiers est appelé à évoluer dans la mise en œuvre du programme de lutte contre la corruption à Madagascar. Aussi, la prise en compte des efforts de chaque entité étatique en matière de lutte contre la corruption devrait continuer à être un critère d'éligibilité permettant le financement d'un projet. Par ailleurs, l'interpellation sur les cas de dysfonctionnement ou abus constatés ne peut qu'être bénéfique pour les deux parties en ce qu'elle garantit l'atteinte des objectifs de coopération.

La combinaison de ces actions facilitera la réalisation des missions des organes de lutte contre la corruption. S'il est vrai que des mesures internes doivent être prises pour rendre ces organes plus performants, parmi lesquelles le renforcement de capacité de leur personnel, la restructuration ou le renforcement de leur présence sur le territoire, les efforts peuvent être réduits à néant si les paramètres susmentionnés ne sont pas pris en compte.

Il y va du succès du programme mais surtout à terme, de la stabilité politique et du développement socio-économique du pays.

2

PRINCIPALES REALISATIONS

2.1- RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES

2.1.1- Ressources Humaines

• Evolution de l'effectif du personnel

Le mouvement du personnel au cours de l'année 2015 est le suivant :

Tableau 1: Mouvement du personnel

Situation au 01 Janvier 2015	Mouvement du personnel en 2015		Situation au 31 décembre 2015
	Entrées	Sorties	
171	10	6	175

Dix recrutements ont été réalisés au cours de l'année 2015 :

- Un conseiller technique chargé de la sécurité, dans le but de renforcer la protection de l'enceinte et des bureaux par rapport à la conjoncture actuelle,
- Trois gardes rapprochés du Directeur Général,
- Un manager auprès de la Direction des Ressources Humaines, à titre de remplacement numérique pour un départ à la retraite
- Cinq assistants investigateurs, à titre de renfort de l'équipe chargée de l'application de la loi.

Trois cas d'affectation ont été décidés:

- Un conseiller principal de la Division Education Prévention de la Branche Territoriale de Mahajanga affecté à la Branche Territoriale d'Antananarivo,
- Un conseiller principal de la Division Education Prévention de la Branche Territoriale de Toamasina affecté à la Branche Territoriale d'Antananarivo,
- Un conseiller de la Division Education Prévention de la Branche Territoriale de Toliary affecté à la Branche Territoriale de Mahajanga.

Une promotion a été réalisée pour un conseiller principal de la Division Education Prévention de la Branche territoriale d'Antananarivo qui a obtenu le poste de "chef de division de la gestion des emplois" auprès de la Direction des Ressources Humaines.

Les départs sont récapitulés ci-après :

- Un manager principal de la Direction Administration et Finances mis en disponibilité,
- Un chef de division de la Branche Territoriale de Mahajanga démissionnaire,
- Un investigateur nommé à un poste de direction au sein du Ministère du Tourisme, de la Météorologie et du Transport,
- Un garde rapproché pour essai non concluant,
- Un chef de division gestion des emplois admis à la retraite,
- et un éducateur principal admis à la retraite.

▪ **Formation et renforcement de capacités du personnel**

Deux (02) personnes ont bénéficié de formation financée par l'Ambassade de Chine sur le thème : « management social et construction pour l'Afrique francophone »,

Six (6) chefs de division de l'Education-Prévention ont effectué une visite d'échanges d'expériences et de renforcement de capacité auprès de l'Independent Commission Against Corruption à Maurice,

A noter que des formations locales sont initiées et gérées directement par les branches territoriales suivant leurs besoins (langues, échanges d'expériences entre branches, ...). Ces formations ne sont pas mentionnées dans le présent rapport.

▪ **Participation à des Conférences internationales**

Le BIANCO, par le biais de son Directeur Général a participé à trois conférences internationales liées à la lutte contre la corruption au cours de cet exercice:

- Conférence de Direction de programme anti-corruption sur le rôle de la société civile organisée par la SADC-CNGO au Botswana ;
- 6^{ème} Session du groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption en Autriche ;
- 16^{ème} Conférence Internationale sur la lutte contre la corruption à Putrajaya, Malaisie, sur « Ending impunity : people, integrity, action » ;
- Conférence et Assemblée Générale de l'Association Internationale des Autorités Anti-Corruption (IAACA) à Saint Petersburg ;
- Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, à Saint Petersburg, Fédération de Russie.

2.1.2- Ressources matérielles et financières

A- INTRODUCTION

L'année 2015 a été marquée par l'appui effectif de deux partenaires principaux :

- **Le Projet GIZ/PAGE** à travers :

- la Convention de partenariat entre le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) et le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) du 05 Juin 2015
- et la Convention pour les subventions focales N° COSOFT 83204137 du 11 Juin 2015 entre la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Eschborn et le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO)

- **La Banque Africaine pour le Développement** par le biais du Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle (PAGI)

Si l'appui du projet GIZ/PAGE s'est concrétisé par des subventions versées directement dans les comptes ouverts dans les banques primaires (BNI CA) au nom de la Direction générale du BIANCO et de 3 Branches Territoriales (Antsiranana, Mahajanga et Toliara), celui émanant de la BAD par le biais du PAGI sont des fonds gérés par ce dernier pour assurer la mise en œuvre des activités qui relèvent du BIANCO.

Il est à préciser par ailleurs que pour l'année 2015, outre l'appui de ces deux partenaires, l'ensemble des activités du BIANCO a été financé par la contribution de l'Etat Malagasy à travers les crédits inscrits dans les Lois de Finances 2015 :

- une première Loi a été adoptée en décembre 2014 et concernant pratiquement les 3 premiers trimestres de l'année 2015,

- une Loi de Finances Rectificative a été adoptée en Novembre 2015 pour ne concerner que les deux derniers mois de l'année 2015. Cette Loi de Finances rectificative a réduit les crédits alloués au BIANCO de 5,08%. Le montant total des crédits alloués est passé de 3.491.750.000Ariary à 3.314.535.000Ariary. La réduction concerne surtout les fonds destinés pour l'investissement qui sont passés de 170.000.000Ariary à 104.095.940Ariary.

Enfin, un appui émanant du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC) concernant l'acquisition de matériel informatique devait être fait pour 2015. Si les fonds ont déjà été versés sur le compte du BIANCO, les activités sont reportées pour 2016.

Comme pour l'année 2014, ces différentes situations, notamment l'insuffisance de crédit alloué au BIANCO conjuguée aux taux de régulation des engagements et à la réduction des crédits alloués, ont eu un impact considérable dans la mise en œuvre des activités du BIANCO.

Ainsi, les activités opérationnelles ont été priorisées en 2015 et les crédits prévus pour l'investissement ont été également affectés aux activités. Le BIANCO n'a pratiquement pas réalisé d'acquisitions en 2015.

B- LES REALISATIONS FINANCIERES

Fonds reçus de l'Etat

Montant total des crédits alloués en 2015 (suivant LFR 2015)	Ar 3 314 535 000,00
Dont	
Investissement (PIP) :	Ar 104 096 000,00
Fonctionnement :	Ar 3 210 439 000,00

Montant des crédits utilisés en 2015 (y compris reliquat 2014)	Ar 4 140 050 105,83
Dont	
Investissement (PIP) :	Ar 388 520 561,38
Fonctionnement :	Ar 3 751 529 544,45

Montant des dépenses enregistrées en 2015	Ar 3 492 533 844,84
Dont	
Investissement (PIP) :	Ar 241 832 092,82
Fonctionnement :	Ar 3 250 701 752,02

- Fonds reçus du Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle (PAGI) :

Montant des crédits versés en 2015	Ar 35 547 160,00
Montant des dépenses enregistrées en 2015 (y compris remboursement)	Ar 35 547 160,00

- Fonds reçus du Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) /GIZ :

Montant des crédits versés en 2015	Ar 123 156 198,80
Montant des dépenses enregistrées en 2015 (y compris remboursement)	Ar 105 078 292,80

- Fonds reçus du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC) :

Montant des crédits disponibles à la fin de 2014	Ar 1 062 360,00
Montant des crédits versés en 2015	Ar 31 341 000,00

C- LES REALISATIONS PHYSIQUES

Le retard des engagements et des versements des crédits au compte de dépôts du BIANCO et surtout l'insuffisance du crédit alloué a eu des impacts sur l'exécution des activités du BIANCO, en général.

Les acquisitions de matériels prévues pour 2015 ne sont toujours pas réalisées. Rappelons que le BIANCO a prévu depuis trois années d'exercices, dans ses Plans de Travail Annuel jusqu'en 2015, le renouvellement de ses équipements, matériels techniques, matériels informatiques ainsi que le parc roulant. Cependant, le faible montant des crédits inscrits dans les Lois de Finances, au titre des Programmes d'Investissements Publics, pour le compte du BIANCO, n'ont pas permis de réaliser ces acquisitions. Reprenons ci-après l'évolution des crédits PIP depuis 2013 jusqu'en 2015.

Tableau 2: Suivi du Projet PIP « 2013-2017 » du BIANCO de 2013 à 2015

Tableau de suivi du Projet PIP « 2013-2017 » du BIANCO de 2013 à 2015			
Rubrique	En Millier d'Ariary		
	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015
PIP (Investissement)			
Crédit demandé selon Projet PIP 2013-2017 : (A)	942 500	1 812 500	1 812 500
Crédit alloué selon LFI/LFR pour PIP : (B)	125 447	325 447	170 000
Ecart : (A) – (B)	817 053	1 487 053	1 642 500

Il est par ailleurs constaté que la vétusté des matériels, dont la plupart ont été acquis au cours des années 2005-2006, génère des charges d'entretien et de réparation excessives, en particulier les coûts d'entretien et de réparation des véhicules. Le tableau ci-après donne un aperçu des coûts d'entretien et de réparation des véhicules enregistrés en 2015 et par site (Direction Générale et Branches Territoriales).

Tableau 3: Coûts d'entretien et de réparation des véhicules par site

Direction Générale / Branches Territoriales	Montant (Ariary)
Direction Générale	8 651 068,50
Branche Territoriale d'Antananarivo	7 791 732,00
Branche Territoriale de Fianarantsoa	2 695 800,00
Branche Territoriale de Toamasina	5 111 500,00
Branche Territoriale de Mahajanga	2 334 942,40
Branche Territoriale de Toliara	3 582 200,00
Branche Territoriale d'Antsiranana	3 903 709,94
Montant TOTAL Coûts D'ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES - EXERCICE 2015	34 070 952,84

Toutefois, en 2015, le BIANCO a acquis quelques matériels, pour l'accomplissement de ses activités, à savoir

- un gargon pompe d'une valeur de Ar 650 000,00
- un perforeur d'une valeur de Ar 130 000,00
- un logiciel de traitement de son Adobe d'une valeur de Ar 50 000,00 (traitement à l'interne de support audio)

2.2. – ACTIVITES OPERATIONNELLES

2.2.1- Volet éducation

A partir du second semestre de l'année 2014 et tout au long de l'année 2015, la priorisation des activités de prévention en matière de sécurisation des concours administratifs impacte beaucoup sur la disponibilité des éléments opérationnels du volet éducation des Branches Territoriales, contraints de prêter main forte aux éléments du volet prévention. Cette situation influe considérablement sur les réalisations en éducation.

Par ailleurs, les ressources financières locales déjà insuffisantes connaissent encore une régression à chaque étape de l'élaboration des lois de finances, alors que l'implication des partenaires techniques et financiers est toujours dans la phase de décollage.

En se référant au PTA 2015, les principaux résultats escomptés pour l'exercice 2015 par rapport au volet éducation sont les suivants :

- Grand public mobilisé à dénoncer les pratiques de corruption et à adopter une attitude positive contre ce fléau.
- Mouvement éthique vulgarisé dans les secteurs publics et privés, culture d'intégrité, de transparence et de redevabilité adoptée dans le processus de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles et minières, et dans la lutte contre les trafics illicites dans ces secteurs.
- Politique régionale de lutte contre la corruption (PRLCC) dynamisée auprès des 22 régions de Madagascar.
- Processus d'éducation du public, des agents des secteurs public et privé, des autorités et des responsables locaux au changement de comportement, par rapport à la pratique de corruption, poursuivis et renforcés.
- Responsabilisation des relais (Organisations de la Société Civile, leaders d'opinions, confessions religieuses, ...) renforcée pour l'éducation du public au changement de comportement, de veille et d'interpellation, par rapport à la pratique de la corruption.
- Jeunes mobilisés pour la participation effective aux activités de lutte contre la corruption dans leurs établissements scolaires respectifs (Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité développés et dynamisés, ...)
- Notion d'intégrité morale et dimension de lutte contre la corruption insérées progressivement dans les programmes scolaires.

Pour l'année 2015, le taux de réalisation des activités d'éducation par les six Branches Territoriales est estimé à 51 %.

a) - Eduquer, sensibiliser et/ou mobiliser le grand public en matière de lutte contre la corruption :

En 2015, le taux de réalisation des équipes opérationnelles du volet éducatif au niveau des 6 Branches Territoriales en matière d'éducation, de sensibilisation et/ou de mobilisation du grand public à la lutte contre la corruption est estimé à 51 %. Cette catégorie d'activité a priorisé essentiellement les médiatisations des messages d'éducation, les rencontres avec le grand public à travers des missions menées au niveau de chaque chef lieu d'implantation des Branches Territoriales et auprès des circonscriptions en dehors des sièges. En ce qui concerne la relation avec les médias, l'appui technique du Bianco au journalisme d'investigation n'est pas encore effectif.

Tableau 4 : Synthèse des activités de mobilisation du grand public réalisées en 2015

EDUCATION, SENSIBILISATION ET MOBILISATION DU GRAND PUBLIC	
Nombre de séances organisées	75
Nombre de personnes directement touchées	14 105
Nombre de supports distribués	50 996
Nombre d'exemplaires de journaux édités porteurs de messages de LCC	228 000
Nombre de messages Radio lancés	225
Nombre de messages TV lancés	30

b) - Contribuer à la redynamisation de la lutte contre la corruption sur les axes routiers :

L'activité de redynamisation de la lutte contre la corruption sur les axes routiers s'est surtout focalisée sur l'opération « Paka nieren-doza » menée par la Branche Territoriale de Fianarantsoa et ayant impliqué d'autres Branches Territoriales. Le taux de réalisation des activités menées sur les axes routiers est estimé à 30 % en 2015.

Tableau 5 : Synthèse des activités de redynamisation sur les axes routiers réalisées en 2015

REDYNAMISATION DE LA LCC SUR LES AXES ROUTIERS	
Nombre d'implications réalisées	39
Nombre de personnes directement touchées	337
Nombre de supports distribués	1 170
Nombre de messages Radio lancés	28
Nombre de messages TV lancés	4

c) - Organiser et réaliser des activités relatives à la JILCC :

Antananarivo a été choisi pour être le lieu de célébration nationale de la JILCC 2015, qui a été spécialement marquée par le coup d'envoi de la mise en œuvre de la nouvelle SNLCC. Les 05 Branches Territoriales se sont ainsi ralliées avec la Branche Territoriale d'Antananarivo et tout le personnel de la Direction Générale pour la célébration.

La diffusion au cours de la cérémonie d'un nouveau clip de mobilisation à la LCC, réalisé par l'artiste Princio, constitue un autre fait marquant de la célébration de la JILCC 2015. Conçue pour véhiculer des messages contre les pratiques de corruption, la chanson « Io kolikoly io » est déjà connue des auditeurs.

Par ailleurs, une exposition sur les activités des 6 Branches Territoriales et de la Direction générale a été organisée du 09 au 10 décembre sans oublier la participation des jeunes à travers les Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité qui a été fortement ressentie lors de la célébration. A cet effet, une manifestation culturelle de jeunes membres de RHIs issus de divers établissements scolaires d'Antananarivo s'est tenue au Tranompokonolona Analakely l'après-midi du 9 décembre 2015.

d) - Mobiliser les agents des secteurs publics :

Les 6 Branches Territoriales ont respectivement réalisé des mobilisations directes des agents des secteurs publics. Toutefois, le taux de réalisation est assez faible par rapport au nombre réel des secteurs et de leurs démembrements. Le manque de moyens humain et financier en est la principale cause. Les interventions se sont ainsi limitées aux zones d'implantation des Branches Territoriales et des villes les plus accessibles. Le taux de réalisation des activités de mobilisation des agents des secteurs publics est estimé à 60 % en 2015.

Tableau 6 : Synthèse des activités de mobilisation des agents du secteur public

MOBILISATION DES FUTURS AGENTS DE L'ETAT	
Nombre de secteurs impliqués	13
Nombre de localités touchées	8
Nombre de séances organisées	32
Nombre de personnes directement touchées	2 716
Nombre de supports distribués	2 500

e) - Mobiliser les futurs agents de l'Etat :

En 2015, des séances de mobilisation ont été menées principalement au niveau de l'Ecole Nationale de la Gendarmerie d'Ambositra (ENGA), de l'Ecole Supérieure de la Gendarmerie Nationale (ESGN) de Moramanga et auprès des Centre Régional de l'Institut National de Formation Pédagogique (CRINFP). Par contre, des réunions préparatoires aux futures séances de mobilisation ont été respectivement réalisées auprès de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) et d'autres établissements.

Le taux de réalisation des activités de mobilisation des futurs agents de l'Etat est estimé à 50 % en 2015.

Tableau 7 : Synthèse des activités de mobilisation des futurs agents de l'Etat

MOBILISATION DES FUTURS AGENTS DE L'ETAT	
Nombre de secteurs impliqués	13
Nombre de localités touchées	8
Nombre de séances organisées	32
Nombre de personnes directement touchées	2 716
Nombre de supports distribués	2 500

f) - Contribuer à la poursuite de la mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement :

Le taux de réalisation des activités de mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement est estimé à 35 % en 2015. Ce pourcentage résulte essentiellement de la carence en ressources humaine et financière.

Tableau 8 : Synthèse des activités de mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement

MOBILISATION DU SECTEUR PRIVE, DES RELAIS ET DES ENTITES DE DEVELOPPEMENT	
Nombre de secteurs impliqués	53
Nombre de localités touchées	29
Nombre de séances organisées	74
Nombre de personnes directement touchées	3 497
Nombre de supports distribués	3 555

g) - Imprégner les jeunes et les étudiants à l'environnement de la lutte contre la corruption :

Le taux de réalisation des Branches Territoriales pour cette catégorie d'activité est estimé à 55 % en 2015. Dans ce cadre, les Branches Territoriales ont activement participé aux ateliers de sensibilisation pour le compte des maisons des jeunes de Toliara, d'Ambovombe, de Morondava, de Manakara et de Farafangana, portant sur les thèmes de la participation citoyenne, de la lutte contre la corruption et de la lutte contre la violence, du 07 au 25 septembre 2015, financés par le PNUD et en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Tableau 9 : Synthèse des activités réalisées pour les jeunes et les étudiants

IMPREGNATION DES JEUNES ET DES ETUDIANTS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
Nombre d'établissements touchés	29
Nombre de localités touchées	13
Nombre de séances organisées	60
Nombre de personnes directement touchées	1 946
Nombre de supports distribués	1 992

h) - Insérer la dimension lutte contre la corruption dans les programmes scolaires :

Aucune avancée majeure n'a été enregistrée pour cette catégorie d'activités en 2015.

i) - Promouvoir la culture d'honnêteté et d'intégrité des jeunes et des étudiants à travers des réseaux « RHI » (Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité) :

C'est la catégorie d'activité à réalisations consistantes tant en quantité qu'en qualité pour toutes les Branches Territoriales durant l'année 2015.

Des rencontres inter-RHI (« Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité ») et des journées RHI ont été organisées par 05 Branches Territoriales :

- A Toamasina, une rencontre entre le RHI du lycée Mahavelona (Foulpointe) et celui du lycée privé Mahatombo Toamasina a eu lieu le 18 mai 2015 en vue d'échanges culturels ;

- Pour Antananarivo, la journée du RHI a été organisée le 17 juin 2015. « RHI manohy ny ezaka omaly, manorina ny ho avy lavitry ny kolikoly », tel a été le thème choisi pour la célébration.

- Le 9 décembre 2015 a également été une journée de rencontre et d'échanges culturels entre les RHIs d'Antananarivo lors des festivités au Tranompokonolona Analakely ;

Pour Toliara, citons entre autres : la rencontre inter RHIs, ayant vu la participation des élèves de l'enseignement secondaire et des étudiants de l'enseignement supérieur. La 3^{ème} édition de la journée RHI à Toliara s'est tenue le 17 juillet 2015.

A Mahajanga, une rencontre inter RHI a été organisée au cours de l'année 2015, durant laquelle divers lots ont été distribués aux lauréats des concours organisés dans le cadre de l'événement (concours de logo, question pour un champion, etc.). Des articles de « journal mural » ont été également exposés le 15 juillet 2015 dans l'enceinte de la Branche Territoriale.

Logo des RHI montrant la valeur d'honnêteté et le refus de la corruption



-- A Fianarantsoa, les RHI ont défilé pendant la cérémonie officielle de la fête nationale du 26 juin 2015. Les membres du RHI du Lycée Adventiste Fianarantsoa ont rendu visite aux membres du RHI à Manakara du 30 avril au 03 mai 2015. La présentation officielle des 07 nouveaux RHI s'est tenue le 11 avril 2015 dans le cadre de la collaboration avec le Projet TAFAMI (Haonasoa) lors de l'ouverture du Championnat de sport scolaire dénommé « VARANGA 15 » de la Cisco d'Isandra à Soatanàna.

Un taux de réalisation de 80 % a été enregistré par rapport aux activités de redynamisation des RHIs. Les RHI implantés dans des zones lointaines ou d'accès difficiles n'ont pas bénéficié pendant l'année 2015 d'une redynamisation formelle ; tandis que de nouveaux RHI ont été institués à Fianarantsoa (03) et Toliara (02). Le taux moyen de réalisation est de 75% par rapport aux prévisions du PTA 2015 pour l'année 2015.

Tableau 10 : Synthèse des activités pour les Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité

RESEAUX D'HONNETETE ET D'INTEGRITE (RHI)		
Nombre de nouveaux RHI scolaires mis en place	14	67
Nombre de nouveaux RHI non scolaires mis en place	4	
Nombre de RHI scolaires redynamisés	48	
Nombre de RHI non scolaires redynamisés	1	
Nombre de séances organisées		140
Nombre de personnes directement touchées		8 134
Nombre de supports distribués		5 847
Nombre d'événements RHI organisés		12

j) - Mobiliser les enfants et les adolescents au processus de changement de comportement contre la corruption :

En 2015, les activités de mobilisation des enfants et des adolescents au processus de changement de comportement envers la corruption se sont faites à travers des mobilisations directes, la confection et la vulgarisation des supports spécifiques en la matière. Le taux moyen de réalisation par rapport au PTA 2015 est de 40%. Pour la Branche Territoriale d'Antsiranana, en particulier : 4.030 personnes ont été directement touchées et 1.800 supports ont été distribués.

Tableau 11 : Synthèse des activités pour les enfants et les adolescents

MOBILISATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS	
Nombre d'établissements touchés	30
Nombre de localités touchées	21
Nombre de séances organisées	81
Nombre de personnes directement touchées	5 578
Nombre de supports distribués	2 330



Inculquer déjà le refus de la corruption dès l'enfance et l'adolescence

2.2.2- Volet prévention

Le BIANCO a, entre autres missions, celle de « rechercher dans la législation, les règlements, les procédures et les pratiques administratives, les risques de corruption afin de recommander des réformes visant à les éliminer et de dispenser des conseils pour la prévention de la corruption à toute personne ou organisme public ou privé et recommander des mesures, notamment d'ordre législatif et réglementaire, de prévention de la corruption » (article 22 de la loi n°2004-030 relative à la lutte contre la corruption).

Parmi les activités de prévention réalisées en 2015, le BIANCO a pris l'initiative de renforcer le suivi de la mise en place et de l'opérationnalité des dispositifs anti-corruption dans les services publics tant au niveau central que régional, en application de l'Instruction du Premier Ministre n° 012 – PM/CAB sur la réactualisation des mesures préventives dans l'immédiat, suite au discours de clôture du 26 janvier sur la gouvernance publique et la note n° 323 – PM/CAB du 01 avril 2015 sur la mise en place d'un standard de service.

Autre domaine sensible qui intéresse le public, les concours administratifs ont mobilisé tous les moyens disponibles (ressources humaines et financières) pour sécuriser toutes les phases du processus de réalisation des différents concours.

a) - Accompagnement dans la réalisation des concours administratifs

Pour réduire les risques de corruption dans l'organisation des concours administratifs, le BIANCO a mobilisé tous les moyens disponibles pour assister toutes les phases du processus de réalisation des différents concours. Des conventions de partenariats ont été conclues pour décrire les mesures de prévention de la corruption à appliquer.

Le BIANCO a ainsi apporté son appui dans la sécurisation de vingt et un (21) concours et recrutements. Le tableau suivant résume la situation d'avancement des travaux réalisés :

Tableau 12 : Récapitulation des assistances aux concours administratifs au cours de l'année 2015

	Intitulés des concours	Périodes des épreuves
1	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes : Concours de recrutement de 120 élèves Greffiers	Admissibilité: 21 octobre 2014 Admission : 13 au 15 janvier 2015
2	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes Concours de recrutement de 50 élèves Magistrats dont : - 30 : filière judiciaire - 10 : filière financière - 10 : filière administrative	Toutes les phases reportées en 2016
3	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes : Concours de recrutement de 120 élèves Greffiers	Reporté en 2016
4	Gendarmerie nationale : Concours de recrutement de 1200 gendarmes	Admissibilité: 20 et 21 décembre 2014 Admission : Mars 2015
5	Gendarmerie Nationale : Concours de recrutement 1200 élèves gendarmes	Phase unique : 17 et 18 octobre 2015
6	Police Nationale: Concours de recrutement de : 500 Agents, 100 Inspecteurs, 30 Officiers et 20 Commissaires	Admissibilité: 15 et 16 novembre 2014 Admission : 3,4 et 10 ,11 février 2015
7	Police Nationale : Concours de recrutement de : 500 Agents, 100 Inspecteurs, 30 Officiers et 20 Commissaires	Admissibilité : 5 et 6 septembre 2015 Admission : 10 et 11 décembre 2015

	Intitulés des concours	Périodes des épreuves
8	Académie Militaire : Concours de recrutement d'Officiers d'Active de l'ACMIL dont : - 80 officiers d'active de la XXXIX ^{ème} promotion directe - 34 Officiers d'active au titre de XXII PFMCS	1 ^{ère} phase : 31 août au 4 septembre 2 ^{ème} phase : 5 au 7 octobre 2015 7 au 10 septembre 2015 pour le PFMCS
9	Ecole Nationale d'Administration de Madagascar : Concours de recrutement de 180 Hauts emplois de l'Etat répartis dans 8 sections	Admissibilité: 16 au 20 déc2014 Admission : 13 au 17 avril 2015
10	Ecole Nationale d'Administration de Madagascar / Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire Concours de recrutement de 20 Inspecteurs de l'Administration Pénitentiaire	Admissibilité: 20 au 24 avril 2015 Admission: 27 au 30 mai 2015
11	Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire : Concours de recrutement de : 200 Agents Pénitentiaires, 38 Greffiers comptables, 32 Contrôleurs, 40 Educateurs Spécialisés, 40 Encadreurs	Admissibilité : 28 au 30 septembre 2015 Admission : 2015
12	Institut Nationale de Formation Administrative : Concours de recrutement de : 25 Adjoints Techniques de la Statistique ; 25 Assistants Techniques de la Statistique ; 40 Contrôleurs de Commerce ; 35 Contrôleurs de Travail ; 55 Assistants d'Administration ; 90 Adjoints d'Administration	Phase unique : 11 au 13 août 2015 (Phase de correction : en cours)
13	Direction Générale des Impôts : Concours de recrutement de 200 Contrôleurs et 200 agents des impôts	Phase unique : 31 mars au 3 avril 2015
14	Direction Générale de l'Inspection Générale d'Etat / Direction Générale du Contrôle Financier : Concours de recrutement de 30 Inspecteurs d'Etat	Admissibilité : 7 au 10 avril 2015 (Aucun candidat admissible)
15	Direction Générale de l'Inspection Générale d'Etat / Direction Générale du Contrôle Financier Concours de recrutement de 32 Inspecteurs d'Etat	Admissibilité : 22 au 25 Septembre 2015 Admission : 09 au 13 novembre 2015
16	Paositra Malagasy : Concours de recrutement de 75 agents d'exploitation des postes	Phase unique : 1 au 3 juillet 2015
17	Ivotoerana Malagasy MombanyTeti-Pivoarana – Direction Générale du Trésor : Concours de recrutement de 30 Inspecteurs du Trésor et 40 Percepteurs Principaux des Finances	Phase unique : 28 et 29 juillet 2015
18	Agence Portuaire Maritime et Fluviale Concours de recrutement de mécanicien 750KW	Appui dans la définition des mesures de sécurisation du concours pendant la phase de préparation
19	Institut National de Formation Pédagogique Recrutement des Conseillers Pédagogiques	Appui ponctuel
20	Ministère de l'Education Nationale Recrutement des 10 000 maîtres FRAM	Appui ponctuel
21	Ministre de la Santé Recrutement de 500 sages-femmes et infirmiers	Appui ponctuel

L'assistance aux concours administratifs a été priorisée, en termes de temps et de moyens, par rapport aux autres activités de prévention du BIANCO en 2015.

Néanmoins, malgré l'appui du BIANCO durant tout le processus et même si les dispositifs anti-corruption ont été généralement respectés par la majorité des parties prenantes, l'opinion publique n'est pas entièrement satisfaite des résultats.

Pour remédier à cette situation, il est actuellement envisagé de mettre en place une entité indépendante chargée du recrutement des agents de l'Etat, dès la phase de préparation jusqu'à la proclamation des résultats.

b) - Revue de système et analyse des procédures : identification des facteurs favorisant les pratiques de corruption, les défaillances et dysfonctionnements des systèmes et procédures pratiqués

Une revue de système et analyse de la procédure de visite technique de véhicule a été réalisée à Mahajanga pour préconiser les mesures préventives de corruption nécessaires.

Par ailleurs, quatre travaux de revue de systèmes et d'analyse des procédures sont en cours de réalisation. Ils concernent respectivement :

- la délivrance de permis d'exploitation forestière ;
- le paiement des frais topographiques ;
- le recouvrement des recettes au niveau de la Commune Urbaine de Fianarantsoa ;
- l'exploitation de bois précieux dans la région Analanjirifo : Mananara Nord, Maroantsetra.

c) - Accompagnement des services cibles dans la mise en application des recommandations issues des travaux de revue de systèmes et d'analyse des procédures

Pour réduire les risques de corruption et afin de redresser les défaillances ainsi que les dysfonctionnements constatés à travers les systèmes et procédures appliqués, dix travaux d'accompagnement ont été réalisés par le BIANCO pour la mise en œuvre des recommandations proposées. Ci-après les énumérations des travaux effectués :

- Accompagnement dans l'amélioration des procédures relatives à la visite technique ;
- Accompagnement de Communes dans la sécurisation de leurs recettes ;
- Accompagnement de Communes dans la sécurisation de leurs dépenses ;
- Accompagnement du Centre d'Immatriculation de Madagascar (CIM) pour cerner les risques de corruption dans la procédure de délivrance de permis de conduire ;
- Accompagnement du CIM pour cerner les risques de corruption dans la procédure de délivrance de carte grise de véhicule ;
- Accompagnement du Bureau des Douanes Toamasina pour cerner les risques de corruption dans la procédure de vente aux enchères publiques ;
- Accompagnement des différentes entités dans la mise en application des recommandations relatives à la prévention de la corruption sur les axes routiers ;
- Mise en œuvre des mesures de prévention de la corruption relatives aux corvées extérieures des personnes détenues ;
- Contribution à l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers au niveau de la Direction Générale de la Sécurité Routière et deux arrondissements de la Commune Urbaine d'Antananarivo (1^{er} et 4^{ème} arrondissement), dans le cadre des Initiatives à Résultats Rapides 2^{ème} édition ;
- Elaboration et mise en œuvre d'une feuille de route et plan d'action relatif à la lutte contre la corruption en matière d'exploitation et de trafics illicites des ressources naturelles et minières, en collaboration avec le projet PAGE.



La lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles et minières au centre des discussions lors de cet atelier soutenu par le projet PAGE

d) - Appui aux services cibles sur l'amélioration de l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des usagers des services publics

Depuis 2005, différentes notes circulaires et instructions ont été vulgarisées au niveau des Ministères, pour améliorer le service d'accueil et informer et orienter les usagers des services publics. Il s'agit de : la note circulaire n° 009 - PM/SGG du 24 juin 2005 sur le renforcement de l'information des usagers du service public ; la note circulaire n° 045/PM/SP du 13 mai 2009 sur l'application de la bonne gouvernance dans l'administration publique ; l'Instruction du Premier Ministre n° 012 – PM/CAB sur la réactualisation des mesures préventives dans l'immédiat, suite au discours de clôture du 26 janvier sur la gouvernance publique et la note n° 323 – PM/CAB du 01 avril 2015 sur la mise en place d'un standard de service.

Ces dispositions ont été prises dans le but de renforcer la bonne gouvernance et de restaurer l'Etat de droit garantissant la performance et l'efficacité de l'administration publique. Malgré les efforts déployés, le résultat n'est pas encore satisfaisant.

Il est donc de la responsabilité de tous de veiller à ce que les mesures et dispositifs préconisés soient effectivement suivis et appliqués intégralement.

Ci-après les douze critères à évaluer par le BIANCO :

- Port de badges par tout le personnel et visiteurs ;
- Information aux visiteurs sur les horaires de travail ;
- Mise en place d'un plan de masse ;
- Affichage relatif aux services offerts ;
- Affichage des photos des agents occupant chaque Bureau avec leur chef hiérarchique ;
- Mise en place de boîte à doléance ;
- Affichage des dépenses engagées ;
- Centralisation des données au niveau des chefs hiérarchiques ;
- Affichage du plan de travail mensuel ;
- Réunion de staff par semaine ;
- Rapport d'activités mensuel ;
- Sensibilisation à tous les niveaux pour l'application des principes de bonne gouvernance.

Au niveau national, le BIANCO a effectué le suivi et l'accompagnement de **247 entités** réparties au niveau des **21 Régions** (à l'exception de la Région Analanjirofo), en collaboration avec les Coachs internes de chaque entité.

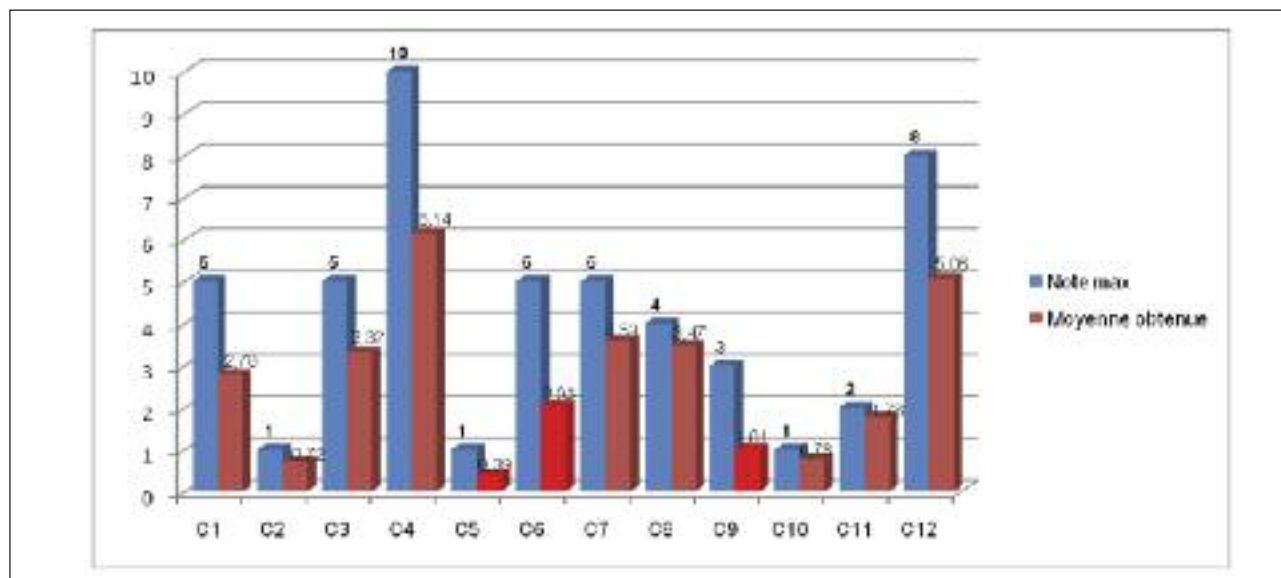
Les résultats montrent que **190 entités**, soit **77%** des cibles, ont eu la moyenne (note $\geq 25/50$). La note moyenne obtenue par rapport aux douze points définis est de **31/50**, ce qui reste dans la moyenne acceptable.

Tableau 13 : Récapitulation des réalisations sur les activités relatives à la mise en application des dispositions de standard minimum des services publics.

	Dispositifs à évaluer	Note max	Note obtenue
C1	Port de badges par tout le personnel et visiteurs	5	2,78
C2	Information des visiteurs sur les horaires de travail	1	0,72
C3	Mise en place d'un plan de masse	5	3,32
C4	Affichage relatif à tous les services offerts	10	6,14
C5	Affichage des photos des agents par Bureau et de leur chef hiérarchique	1	0,39
C6	Mise en place d'une boîte à doléance	5	2,03
C7	Affichage des dépenses engagées	5	3,59
C8	Centralisation des données au niveau des chefs hiérarchiques	4	3,47
C9	Affichage du plan de travail mensuel	3	1,01
C10	Réunion de staff par semaine	1	0,78
C11	Rapport d'activités mensuel	2	1,78
C12	Sensibilisation à tous les niveaux pour l'application des principes de bonne gouvernance	8	5,08
	TOTAL	50	31,03

La représentation graphique des moyennes obtenues par rapport à la note maximale par critère est donnée ci-après :

Grappe 1 : Moyennes et notes maximales par critère d'évaluation des standards des services



Sur les 247 entités évaluées, ci-après la répartition suivant la classe des notes obtenues :

Tableau 14 : Répartition des notes des entités publiques évaluées sur l'application des dispositifs de standard des services

Classe des notes	Nombre d'entités
40<Notes≤50	38
30<Notes≤40	99
20<Notes≤30	75
10<Notes≤20	29
Notes≤10	6
TOTAL	247

Au niveau des Ministères centraux, la moyenne est de **39,6/50**. Ce qui représente une bonne performance en matière de standard de service. D'ailleurs, tous les Ministères évalués ont obtenu la moyenne et quinze (15) ont réalisé une excellente performance (**note>40**)

Tableau 15 : Répartition des notes des Ministères évalués sur la mise en application de standard des services

Classe des notes	Nombre de Ministères
40<Notes≤50	15
30<Notes≤40	14
20<Notes≤30	01
Notes≤20	00
TOTAL	30

Ci-après les dix (10) premiers Ministères ayant réalisé une excellente performance :

Tableau 16 : Classement des Ministères par performance sur l'application de standard des Services

Ministère	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	TOTAL
Ministère de l'Agriculture	5,00	1,00	5,00	8,00	1,00	5,00	5,00	4,00	3,00	1,00	2,00	6,00	46,00
Ministère de l'Economie et de la Planification	5,00	1,00	5,00	6,00	1,00	5,00	5,00	4,00	3,00	1,00	2,00	7,00	45,00
Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme	5,00	1,00	5,00	8,50	1,00	4,00	5,00	4,00	3,00	1,00	2,00	5,50	45,00
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	5,00	1,00	5,00	8,00	1,00	5,00	2,00	4,00	3,00	1,00	2,00	7,00	45,00
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales	5,00	1,00	5,00	8,00	1,00	2,50	5,00	4,00	2,00	1,00	2,00	8,00	44,50
Ministère de la Culture et de l'Artisanat	5,00	1,00	5,00	7,50	1,00	4,00	3,00	4,00	3,00	1,00	2,00	7,00	43,50
Ministère de l'Elevage	4,00	1,00	4,00	8,00	1,00	5,00	5,00	4,00	2,00	1,00	2,00	6,00	43,00
Ministère de la Défense Nationale	5,00	1,00	4,00	7,00	1,00	5,00	3,00	4,00	3,00	1,00	2,00	7,00	43,00
Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies	5,00	1,00	5,00	6,00	1,00	4,00	5,00	4,00	3,00	1,00	2,00	6,00	43,00
Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie	4,00	1,00	4,00	8,00	1,00	5,00	5,00	4,00	1,00	1,00	2,00	7,00	43,00

Au niveau de chaque Branche Territoriale, les réalisations relatives à cette activité sont présentées ci-après :

Tableau 17 : Réalisation 2015 par Branche Territoriale des activités relatives à l'application de standard des services

BRANCHE TERRITORIALE	NOMBRE D'ENTITES ACCOMPAGNEES
Antsiranana	23
Mahajanga	73
Toamasina	67
Fianarantsoa	30
Toliara	41
Total	234

En général, la mise en place du standard de service est globalement suivie au niveau central. Par ailleurs, sur les douze dispositifs évalués, le renforcement de l'information destinée aux usagers notamment l'affichage de tous les services offerts, la mise en place d'une boîte à doléances et la sensibilisation à tous les niveaux pour l'application des principes de bonne gouvernance méritent d'être renforcés pour avoir une meilleure appréciation de l'efficacité de l'Administration de la part des usagers.

Néanmoins, les efforts déployés méritent d'être soutenus et il est primordial de pérenniser les actions déjà initiées, notamment en renforçant le suivi de l'opérationnalisation des dispositifs anti-corruption entrepris par le BIANCO.



Un plan de masse figure parmi les dispositifs anti-corruption exigés

2.2.3- Volet Application de la loi

Le volet Application de la loi recouvre la gestion des déclarations de patrimoine d'une part, et la mise en œuvre de la répression des infractions de corruption et assimilées d'autre part.

a) Réception et conservation des déclarations de patrimoine

Dans le cadre du programme national de lutte contre la corruption, le décret N°2002-1127 du 30 Septembre 2002, modifié et complété par le décret N° 2004-983 du 12 Octobre 2004 dans son article 2 nouveau, a institué l'obligation de déclaration de patrimoine par certaines catégories de hautes personnalités et de hauts fonctionnaires qui doivent faire parvenir annuellement leur déclaration au BIANCO, afin de promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, garantir l'intégrité des serviteurs de l'Etat et affermir la confiance du public envers les institutions.

Ainsi, depuis sa mise en place, le BIANCO a collecté et archivé 38 395 déclarations de patrimoine dont 5 393 ont été comptabilisées pour l'année 2015. L'évolution des déclarations de patrimoine reçues par le BIANCO depuis sa création est récapitulée dans les tableaux ci-après :

Tableau 18 : Récapitulation des déclarations de patrimoine reçues par Branche Territoriale

Branche Territoriale	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	TOTAL
FIANARANTSOA	466	812	911	143	186	128	60	308	82			3 096
TOAMASINA	294	559	522	181	342	236	395	287	200			3 016
MAHAJANGA	637	750	524	146	226	107	151	318	98			2 957
TOLIARY	395	451	451	173	139	68	61	12				1 750
ANTSIRANANA	389	463	450	37	43	36	66					1 484
ANTANANARIVO	3213	2743	2414	439	1081	812	1139	2347	3300	1779	6826	26 092
TOTAL NATIONAL	5394	5778	5272	1119	2017	1387	1872	3272	3680	1779	6826	38 396

La situation des déclarations de patrimoine par catégorie de personnes assujetties depuis la date de mise en application du Décret N° 2004-983 du 12 Octobre 2004 est récapitulée dans le tableau qui suit :

Tableau 19: Etat récapitulatif des déclarations de patrimoine reçues par catégorie de personnes assujetties

Catégorie de personnes assujetties	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL cumulé
Catégorie I:													
• Président de la République	1												1
• Premier Ministre	1	1	0	1	1	0	0	1	1	1	1		8
• Membres du Gouvernement	30	31	7	8	31	9	5	10	17	2	21		171
Catégorie II:													
• Sénateurs	0	0	1	0	5	2	6	28	19	4	68		133
• Députés	77	4	0	0	0		4	34	84	3	87		273
Catégorie III: Membres de la Haute Cour Constitutionnelle	9	1	20	0	11	0	0	13	12	1	9		76
Catégorie IV:													
• Chefs de Régions	11	9	3	1	4	3	4	7	10	1	21		74
• Maires	134	144	152	120	299	173	340	345	440	224	629		3000
Catégorie V: Magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier	117	569	192	97	208	183	281	483	495	81	510		3216
Catégorie VI : Fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère	659	687	170	106	249	223	239	360	532	245	950		4420
Catégorie VII : Inspecteurs des domaines, du Trésor, des douanes, des impôts et des finances	347	273	174	156	177	180	132	346	312	320	508		2925
Catégorie VIII : Chefs de Formation Militaire	75	99	106	16	37	14	49	133	98	17	363		1007
Catégorie IX : Inspecteurs de l'Inspection Générale de l'Etat, Inspection Générale de l'Armée, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale	36	24	18	21	20	20	18	65	56	42	82		402
Catégorie X : Toute personne exerçant les fonctions d'officier de police économique ou judiciaire	3678	3714	4215	390	735	272	538	1233	1294	176	2564		18809
Total	5175	5556	5058	917	1777	1079	1616	3058	3350	1117	5813	0	34515
Autres (*)	218	222	214	203	240	308	256	214	330	662	1013		3880
TOTAL	5393	5778	5272	1119	2017	1387	1872	3272	3680	1779	6826	0	38395

(*) Personnes non assujetties à la déclaration de patrimoine

A compter de l'année 2015, et en application des dispositions de l'Article 41 alinéa 2 de la Constitution de la quatrième République, ainsi que de l'Article 19 et suivants de l'Ordonnance N°2014-001 portant Loi Organique fixant les règles relatives au fonctionnement de l'Assemblée Nationale, le Président de la République, le Premier Ministre et les Membres du Gouvernement, les Membres de la Haute Cour Constitutionnelle et les Députés déposent leur déclaration de patrimoine auprès de la Haute Cour Constitutionnelle mais non plus au BIANCO.

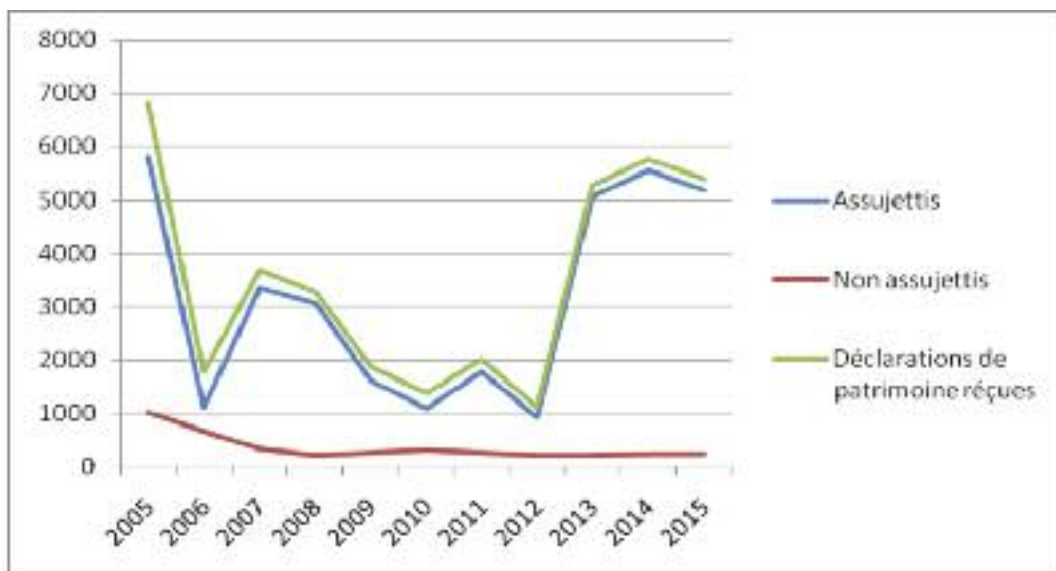
La participation active des membres du CENI a marqué cette année d'exercice : les huit membres ont tous remis à la Haute Cour Constitutionnelle leur déclaration de patrimoine respective. Dans ce tableau, ils sont comptabilisés dans la rubrique « AUTRES ».

Il faut également noter que les magistrats ont été les plus récalcitrants à s'acquitter de leur obligation de déclaration de patrimoine.

Tout le personnel du BIANCO, sans exception, est soumis à l'obligation annuelle de déclaration de patrimoine, mesure exceptionnelle prise par la Direction Générale en respect des principes généraux du Bureau et de ses valeurs fondamentales en matière d'intégrité, d'honnêteté et de conduite de ses agents. Ils sont aussi comptabilisés dans la rubrique « AUTRES ».

La tendance de la situation des déclarations de patrimoine reçues par le BIANCO et la HCC peut s'apprécier à travers le graphe suivant :

Grphe 2 : Evolution des Déclarations de patrimoine reçues depuis 2005 à fin 2015



Le nombre des déclarations de patrimoine collectées par la HCC et le BIANCO en 2015 a diminué de 7,66% (-385) par rapport à l'exercice précédent : 5 393 en 2015 contre 5 778 en 2014.

Ceci est dû à la diminution significative des déclarations déposées par les magistrats, 569 en 2014 et 117 seulement en 2015.

La variation du taux de déclarations de patrimoine reçues peut entre autres s'expliquer par :

- La méconnaissance de certaines dispositions du texte, par certaines personnes assujetties qui pensent que la déclaration ne se fait qu'en une seule et unique fois, après leur nomination ou leur prise de fonction, alors que les dispositions du texte prescrivent que cette déclaration doit être renouvelée annuellement et ce, jusqu'à deux ans après la cessation aux fonctions y afférentes ;
- Les changements fréquents des responsables publics à de hautes fonctions ;
- Les impacts socioculturels de la crise politique à Madagascar qui perdurent depuis 2009.

Ces trois points constituent autant d'entraves à l'effectivité de cette mesure préventive; toutefois, grâce aux efforts de mobilisation fournis par le BIANCO depuis l'année 2014, la totalité des membres du Gouvernement ont accompli leur devoir auprès de la HCC tandis que la majorité des députés sont encore réticents.

Enfin, il a été rappelé aux assujettis que le défaut de déclaration de patrimoine est sanctionné selon la disposition de l'article 183.2 de la loi 2004-030 et qu'elle doit être faite dans les trois mois suivant la date de nomination ou de prise de fonction du concerné.

En effet, la déclaration de patrimoine figure parmi les engagements de Madagascar au regard de la convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que celles de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption.

La confirmation de la volonté politique à adhérer à la lutte contre la corruption figure ainsi parmi les principales recommandations d'ordre général, volonté par ailleurs attendue de la part de nos gouvernants, à travers leur implication effective dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale.

b) Réception et traitement des doléances - Résultats des investigations

Au titre de l'année 2015, le BIANCO a enregistré 2995 doléances dont 989 investigables. Par rapport aux 3 368 doléances reçues en 2014, le BIANCO a enregistré une diminution de 11% en 2015. Le nombre de doléances reçues ne cesse de diminuer, puisqu'en 2013 le Bureau en a reçu 4 006.

Les doléances sur les infractions de corruption représentent 33% du total reçu, soit 989 doléances. 71% des doléances concernant des infractions de corruption reçues au cours de l'année 2015 sont investigables, soit 706 doléances. 157 doléances ont été transmises aux juridictions après investigation, ce qui représente 15,78% des dossiers investigables.

Le tableau suivant récapitule les activités d'investigation et la performance par Branche Territoriale pour le traitement des doléances reçues au cours de l'exercice 2015 :

Tableau 20: Récapitulation de la réception et du traitement des doléances reçues au cours de l'année 2015

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANTS	TOTAL
	NOMBRE						
Instances au 31.12.2014	178	238	87	214	228	489	1434
Doléances reçues en 2015	895	352	402	422	517	407	2995
TOTAL des doléances à traiter en 2015	1073	590	489	636	745	896	4429
Doléances traitées en 2015	659	360	402	378	544	337	2680
Pourcentage des doléances traitées	61,42%	61,02%	82,21%	59,43%	73,02%	37,61%	60,51%
Instances au 31.12.2015	414	230	87	258	201	559	1749

Le nombre cumulé de doléances à traiter en 2015 est de 4 429, dont 1 434 à titre d'instances de 2014, et 2 995 reçues en 2015.

Le nombre total de doléances traitées au cours de l'exercice 2015 est de 2 680, soit 60,51% du nombre total de doléances à traiter.

b.1) Réception des doléances

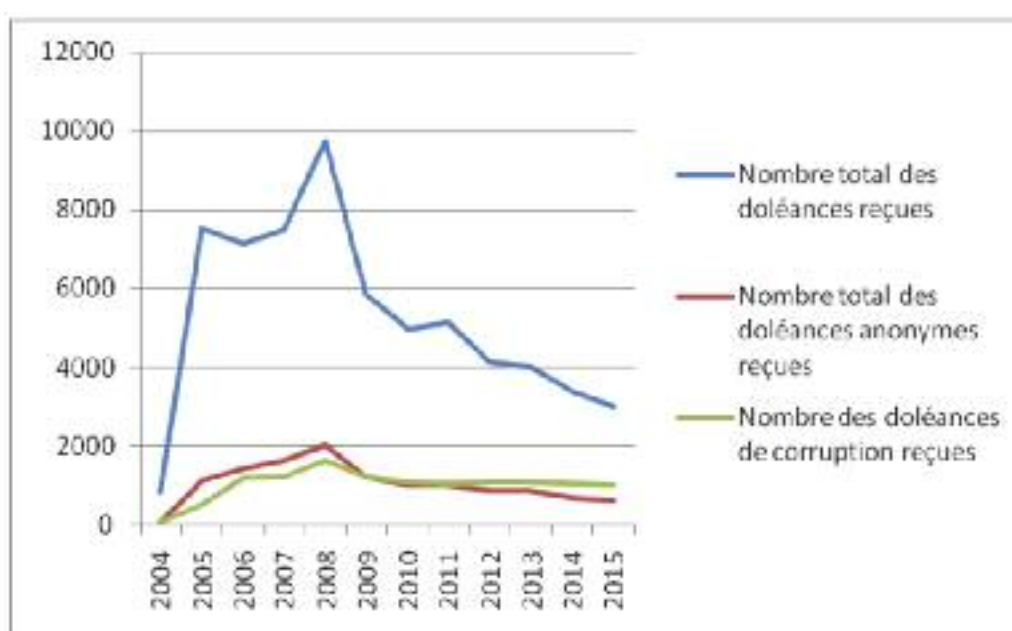
Le taux de doléances reçues continue à diminuer par rapport aux années précédentes 2014, 2013 et 2012 (2.995 doléances en 2015 contre 3 368 doléances en 2014 - 4 006 en 2013 et 4 108 en 2012). Le tableau suivant résume la situation des doléances reçues par le BIANCO depuis sa création :

Tableau 21 : Situation des doléances reçues de Septembre 2004 à fin Décembre 2015

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL
Nombre total de doléances reçues	2995	3368	4006	4108	5126	4945	5858	9718	7480	7114	7492	813	63023
Nombre total de doléances anonymes reçues	594	669	852	840	985	978	1209	2010	1633	1430	1086	44	12330
Nombre total de doléances individualisées reçues	2401	2699	3154	3268	4141	3967	4649	7708	5847	5684	6406	769	50693
Nombre de doléances de corruption reçues	989	1043	1089	1064	1046	1089	1225	1627	1213	1161	511	66	12123
Nombre de doléances de corruption anonymes reçues	296	319	334	308	285	336	368	600					
Nombre de doléances de corruption individualisées reçues	693	724	755	756	761	753	857	1027					
Nombre de doléances non corruption reçues	2006	2325	2917	3044	4080	3856	4633	8091	6267	5953	6981	747	50900
Nombre de doléances non corruption anonymes reçues	295	357	471	527	702	645	840	1411					
Nombre de doléances non corruption individualisées reçues	1711	1968	2446	2517	3378	3211	3793	6680					

Le graphe ci-après montre la tendance du taux de doléances reçues par le BIANCO depuis sa création en 2004 jusqu'à la fin de l'exercice 2015 :

Graphe 3: Evolution des Doléances reçues de 2004 à fin 2015

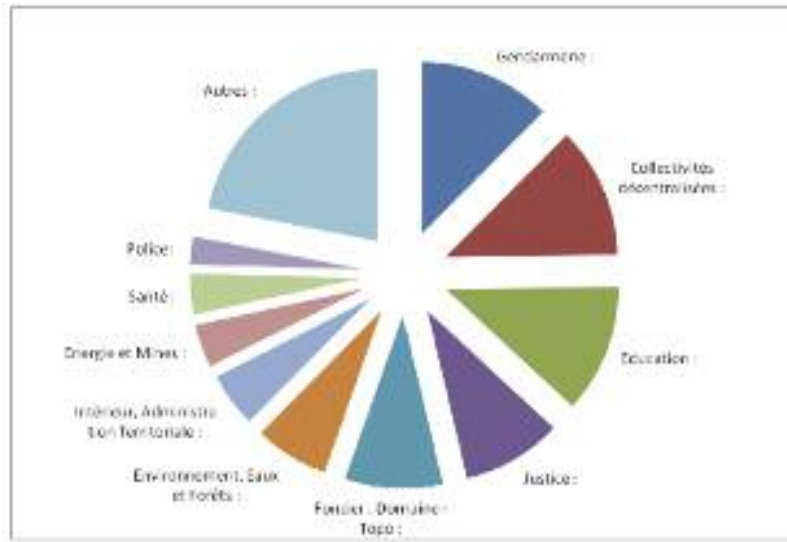


Les doléances reçues par le BIANCO évoluent à un rythme de progression soutenue de 2005 à 2008. La chute continue du nombre de doléances enregistrées de 2009 à 2015 représente l'impact significatif de la crise politique sur l'environnement de la lutte contre la corruption à Madagascar.

La diminution significative du nombre de doléances reçues par le BIANCO à partir de cette période est inversement proportionnelle à l'accroissement exponentiel de la pratique de la corruption dans toute l'île.

Le graphe qui suit représente la proportion et la répartition des cas de corruption dénoncés par secteur au cours de l'exercice 2015 :

Graphe 4 : Proportion des cas de corruption dénoncés par secteur en 2015



Les principaux secteurs décriés en matière de pratique de corruption et dénoncés pendant l'exercice 2015 sont la Gendarmerie Nationale, les Collectivités Territoriales Décentralisées, l'Éducation, la Justice, les Services Fonciers : Domaines et Services Topographiques ; et l'Environnement, Eaux et Forêts.

Il convient toutefois de noter que le petit nombre de doléances reçues pour un secteur ne se traduit pas forcément par un faible niveau de pratique de ce fléau, entre autres, la Police Nationale - la Santé Publique - l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche - les Douanes. Au contraire, le fait peut s'expliquer par une entente bénéfique entre les deux parties.

Les doléances reçues par secteur au cours de l'année 2015 sont résumées dans le tableau qui suit :

Tableau 22 : Répartition par secteur des cas de corruption dénoncés au cours de l'année 2015

N°	SECTEURS	CAS DE CORRUPTION REÇUES PAR LE BIANCO AU COURS DE L'ANNEE 2015						TOTAL
		Antananarivo	Fianarantsoa	Toamasina	Mahajanga	Toliara	Antsiranana	
1	Justice	13	19	15	11	15	20	93
2	Collectivités décentralisées	15	10	19	29	24	25	122
3	Foncier : Domaine - Topo	40	7	5	8	5	25	90
4	Police	2	5	5	1	6	7	26
5	Gendarmerie	7	18	11	10	58	19	123
6	Armée	2	0	1	0	12	1	16
7	Education	15	8	15	13	50	19	120
8	Santé	10	7	7	8	5	1	38
9	Impôts	5	0	0	1	0	1	7
10	Trésors	0	0	0	0	4	0	4
11	Douanes	7	0	9	2	3	1	22
12	Economie, Finances et budget	9	3	0	1	2	1	16
13	Energie et Mines	27	1	2	4	0	6	40
14	Institutions de l'Etat et Ministères	9	0	0	0	2	0	11
15	Poste - Télécommunication et Communication	3	1	0	0	1	0	5
16	Intérieur, Administration Territoriale	1	5	10	11	20	4	51
17	Environnement, Eaux et Forêts	16	3	10	21	8	11	69
18	Travaux Publics	2	1	0	0	1	0	4
19	Agriculture, Elevage et Pêche	6	1	3	2	1	2	15
20	Fonction publique et Travail	5	0	0	0	0	4	9
21	Culture et Tourisme	5	0	0	0	0	1	6
22	Décentralisation et Aménagement du Territoire	0	0	1	0	0	0	1
23	Jeunesse et Sport	0	0	0	0	0	0	0
24	Population, Protection sociale, Loisirs	0	0	0	0	1	1	2
25	Relation internationale (Affaires Etrangères)	0	0	0	0	0	0	0
26	Commerce	0	0	4	0	0	2	6
27	Secteur privé	13	1	4	2	2	1	23
28	Profession libérale, association et ONG	2	0	0	0	0	3	5
29	Représentation Diplomatique et Organisation Internationale	4	0	0	0	0	0	4
30	Autres	38	5	1	0	4	13	61
TOTAL		256	95	122	124	224	168	989

b.2) Traitement des dossiers de corruption et d'infractions assimilées

Les réalisations de l'exercice 2015 du volet application de la loi en matière d'investigation sont résumées dans le tableau qui suit :

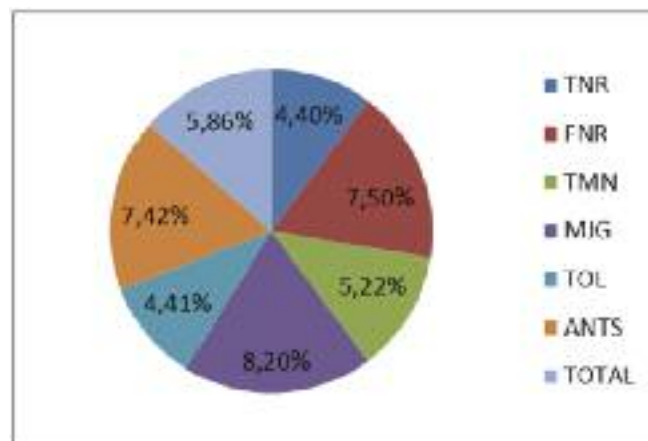
Tableau 23 : Récapitulation des doléances reçues au cours de l'année 2015

	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL année en cours
Nombre de doléances reçues:	855	352	402	422	517	407	2995
- doléances anonymes	184	66	81	43	151	69	594
- doléances individualisées	711	286	321	379	366	338	2401
Nombre de doléances de corruption reçues:	256	95	122	124	224	168	969
- doléances anonymes	82	26	52	25	76	35	296
- doléances individualisées	174	69	70	99	148	133	693
Nombre de doléances de non corruption reçues :	639	257	280	298	293	239	2606
- doléances anonymes	162	40	33	18	69	33	295
- doléances individualisées	537	217	247	280	224	206	1711

Tableau 24 : Nature des doléances traitées

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANTS	TOTAL
	NOMBRE						
Doléances non investigables objets de notification	566	299	302	320	508	293	2288
Doléances jointes à une autre doléance	23	34	45	9	12	19	142
Doléances classées sans suite après délibération du Comité Consultatif d'Investigation	41	0	34	18	0	0	93
Doléances transmises aux Juridictions après investigations	29	27	21	31	24	25	157
TOTAL	659	360	402	378	544	337	2660
Pourcentage des Doléances transmises aux Juridictions par rapport aux doléances traitées	4,40%	7,50%	5,22%	8,20%	4,41%	7,42%	5,86%

Graphes 5 : Pourcentage des doléances transmises aux juridictions par rapport aux doléances traitées



2 288 personnes ayant déposé leurs doléances ont reçu une lettre explicative les orientant dans les démarches appropriées à leurs doléances après que le BIANCO leur a notifié son incompetence à traiter leur doléance, s'agissant d'une affaire ayant été jugée comme non investigable.

Ces dossiers constituent les 76,39% des doléances reçues en 2015.

Tableau 25 : Nature des dossiers en instance par Branche Territoriale au cours de l'année 2015

	TNR	FNR	TMN	MUG	TOL	ANTS	TOTAL
NATURE	NOMBRE						
Doléances en instance de délibération	0	0	0	0	0	0	0
Doléances non investigeables en instance de notification	0	13	0	30	0	0	43
Doléances en instance de délibération par le CCI	18	79	39	131	40	485	772
Doléances en cours d'investigation	396	138	48	97	161	94	934
TOTAL	414	230	87	258	201	559	1749

772 rapports d'enquête, soit 44,13% des dossiers en instance, n'ont pu être présentés devant le Comité Consultatif en investigation (CCI) pour avis de classement, pour des raisons de contraintes matérielle et financière ayant empêché l'organisation des réunions de ce comité.

b.3) Résultats des investigations

Les 157 dossiers transmis aux juridictions en 2015 ont abouti à l'arrestation de 296 personnes soupçonnées, dont 36 ont été placées sous mandat de dépôt et 260 mises en liberté provisoire.

La répartition par Branche Territoriale de ces résultats d'investigations est donnée dans le tableau qui suit

Tableau 26 : Résultat des investigations effectuées au cours de l'exercice 2015

INDICATEURS	BRANCHES TERRITORIALES (période : début janvier – fin décembre 2015)						TOTAL
	ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOAMASINA	MAHAJANGA	TOUJARA	ANTSIRANANA	
Arrestation	133	64	8	42	31	18	296
Mandat de dépôt	12	6	1	13	3	1	36
Liberté provisoire	121	58	7	29	28	17	260

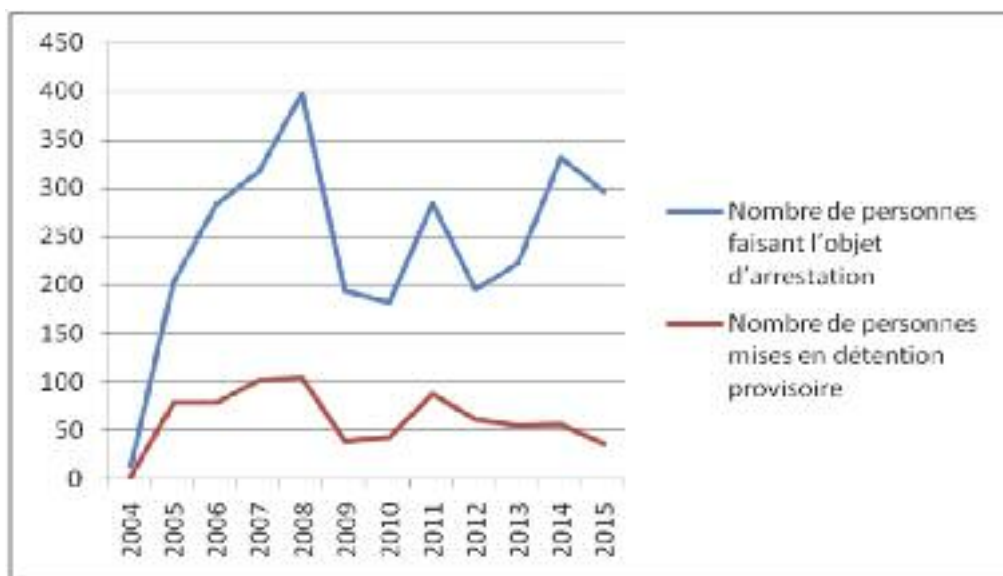
Le nombre d'arrestations initiées par le BIANCO, de personnes mises en détention provisoire et de personnes mises en liberté provisoire est récapitulé par année dans le tableau suivant :

Tableau 27 : Etat récapitulatif des résultats des investigations de 2004 à fin 2015

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	296	331	222	195	284	181	193	397	317	283	202	12	2 617
Nombre de personnes mises en détention provisoire	36	55	54	61	87	43	38	104	101	78	78	2	701
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	260	276	168	134	194	141	155	293	216	205	124	10	1 916

L'évolution des arrestations et des détentions provisoires depuis 2004 à fin 2015 s'apprécie à partir du graphe qui suit :

Graphe 6: Evolution par année des arrestations et des détentions provisoires



2.2.4- Activités de communication

2.2.4.1) COMMUNICATION DE MASSE

Le premier trimestre a été consacré d'une part à la planification des activités à entreprendre pour l'année 2015, et d'autre part, au renforcement de la visibilité du BIANCO à travers la diffusion de supports audio-visuels de mobilisation.

Au cours du second trimestre, les efforts ont été orientés vers la conception de supports, à produire et à vulgariser ultérieurement, et/ou destinées à être diffusés en ligne, via le compte Facebook du BIANCO ; compte tenu de l'inexistence de ressources budgétaires au premier semestre.

Les principales activités du troisième trimestre ont été axées sur le lancement et la vulgarisation de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption.

La célébration de la Journée Internationale de la Lutte Contre la Corruption, ainsi que la poursuite de la production de supports de mobilisation sous diverses formes, constituaient les principales réalisations du dernier trimestre de l'année 2015.

2.2.4.1.1- Mobilisation à travers les supports audio et audio-visuels

Grâce à une collaboration pérenne avec la Commune Urbaine d'Antananarivo, les diffusions gratuites de spots d'interpellation et de mobilisation ont continué quotidiennement sur la station radio et la chaîne ATV jusqu'à leur fermeture, fin juillet 2015. Les thèmes abordés à travers ces supports sont variés :

- La lutte contre la corruption au niveau des secteurs : la sécurité publique, la sécurité routière, le foncier, la santé, l'éducation, les jeunes ;
- Les enjeux de la lutte contre la corruption et la mobilisation de chaque citoyen ;
- Les infractions de corruption.

Les diffusions de spots TV, portant sur des thèmes similaires, sur huit écrans géants se trouvant sur les axes de grande fréquentation à Antananarivo ville ont également continué durant tout le premier trimestre 2015.

Deux nouveaux spots radio et deux nouveaux spots TV ont été conçus, portant sur les thèmes des méfaits de la corruption ainsi que sur les bénéfices de la lutte contre la corruption.

Un spot radio de mobilisation des personnes assujetties a servi de support à la campagne de relance pour la déclaration de patrimoine.

2.2.4.1.2- Mobilisation à travers les supports imprimés et vulgarisation de supports en ligne

a) Affichage

En vue d'une campagne de mobilisation par affichage géant, toutes les démarches ont été entreprises aussi bien à Antananarivo qu'auprès des cinq autres Branches Territoriales pour la sélection d'emplacements et la prospection de prestataires pour la location de structures. Parallèlement, la conception d'affiches a été lancée et cinq (5) maquettes ont été réalisées et prêtes pour impression. La réalisation de ce projet est mise en attente par rapport aux disponibilités budgétaires.

b) Bulletin de mobilisation

Trois nouveaux numéros du bulletin de mobilisation « Miara-miady amin'ny kolikoly » ont été conçus et publiés en ligne. Le premier numéro concerne la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. Une déclinaison à imprimer de ce numéro a été également réalisée. Le second numéro porte sur « L'évaluation par les pairs », le programme d'évaluation de Madagascar dans la mise en œuvre de la présente Stratégie de Lutte Contre la Corruption.

Un troisième numéro relatant la célébration de la Journée du Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité en juin 2015 au Palais des sports à Mahamasina, a été conçu et publié en ligne en juillet 2015.



“Miara-Miady amin’ny Kolikoly”, bulletin de mobilisation du BIANCO, conçu en interne

c) Affichage et Calendrier

Afin d'appuyer les Divisions Education-Prévention dans leur mission, un nouveau dépliant de mobilisation du grand public a été conçu.

L'édition 2016 du calendrier du BIANCO a été mise à profit pour vulgariser la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. En effet, cette édition a été déclinée sous trois formats différents : mural, chevalet et calendrier de poche. Les messages et illustrations sur chaque support véhiculent les grands axes, les objectifs et divers détails de la stratégie, en fonction des cibles visées à travers chaque format.

Les trois formats du calendrier du BIANCO véhiculant l'essentiel de la stratégie nationale 2015-2025



2.2.4.1.3- Campagne sur la lutte contre le trafic illicite de ressources naturelles

Dans le cadre du Projet de Lutte Contre le Trafic Illicite de Ressources Naturelles, financé par la Banque Africaine pour le Développement, une proposition comprenant l'ensemble des supports de communication à concevoir, produire et vulgariser a été élaborée.

Quatre activités ont été retenues :

- La mise en place d'un réseau d'affichage à travers Madagascar ainsi que la réalisation d'une campagne d'affichage ;
- L'édition d'un numéro de bulletin de mobilisation ;
- La réalisation d'une campagne audio au niveau national ;
- La production d'un film court métrage d'information et de mobilisation.

Dans l'attente de l'effectivité de ces projets, des avancées ont été réalisées par rapport à :

- La prospection d'emplacements et les demandes d'autorisation pour la mise en place du réseau d'affichage ;
- La conception des messages à véhiculer à travers les affiches ;
- La conception et la réalisation de la maquette du bulletin de mobilisation, ainsi que la rédaction et la publication de la version en ligne sur la page Facebook du BIANCO ;
- La conception de trois (3) spots radio ;
- La collecte de données pour la réalisation du film court métrage de mobilisation ;
- Pour chaque activité, la rédaction du brief destiné aux agences qui seront chargées de la réalisation de ces activités.

Toujours à propos de la lutte contre le trafic illicite de ressources naturelles, dans le cadre du financement PAGE/GIZ :

- Un article d'information et de mobilisation a été conçu et 16 parutions ont été effectuées dans 8 titres de quotidiens : Midi Madagasikara, L'Express, Matin, Les Nouvelles, La Vérité, La Gazette de la Grande île, L'observateur et Malaza ;

- Trois spots radio de mobilisation ont été produits et diffusés sur Radio Don Bosco du 17 au 27 octobre 2015 ;

- Chaque participant à la formation organisée par Page Giz s'est vu attribuer un CD contenant les documents sur la nouvelle stratégie de la lutte contre la corruption ainsi que divers autres documents relatifs aux activités du BIANCO.

2.2.4.1.4- Lancement et vulgarisation de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption

Dans le cadre du lancement et de la vulgarisation de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, plusieurs supports de communication ont été conçus et produits.

- Une **brochure** présentant les grandes lignes de la stratégie a été conçue. La mise en forme des deux éditions, malagasy et française, a été effectuée. L'édition de la version française en 300 exemplaires a été réalisée avec le financement du PNUD. La version malagasy est en cours de finalisation.

- En vue de la cérémonie d'engagement qui s'est tenue le 21 septembre 2015 au Palais d'Etat d'Iavoloha, une **banderole** et un **Roll Up** ont été conçus et confectionnés. Pour annoncer la tenue de l'événement, un spot radio a été conçu, produit et diffusé sur RNM, Radio Don Bosco et Radio Kolo; une insertion presse a été également conçue et publiée dans trois titres de quotidiens nationaux.

- Un **documentaire TV** de 26 minutes a été produit et diffusé à l'occasion de la cérémonie de célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption, le 9 décembre 2015. Réalisé en interne au niveau de la Division Communication de Masse, le support a été transmis aux Branches Territoriales pour vulgarisation.

2.2.4.1.5- Projets de convention et mise en place de plateforme de collaboration

Dans l'optique de renforcer davantage la visibilité du BIANCO et la mobilisation à la lutte contre la corruption à travers les médias, deux projets de convention ont été élaborés : l'un avec le Ministère de l'Information, de la Communication et de la Relation avec les Institutions ; et un autre avec l'Ordre des Journalistes de Madagascar. Les plans d'actions relatifs à ces conventions seront établis en tenant compte des besoins exprimés par les branches territoriales.

En appui au volet application de la loi, il a été proposé une « stratégie de communication » sur les dossiers sensibles, ainsi qu'un terme de références sur la mise en place d'une « plateforme d'analyses de risques » dans le traitement de tels dossiers.

2.2.4.1.6- Célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption

A l'occasion du 09 décembre 2015, plusieurs supports de mobilisation ont été produits en collaboration avec le PNUD. A cet effet, un spot radio a été conçu, produit et diffusé sur RNM, Radio Plus et Radio Don Bosco. Des supports de visibilité, Roll Up – kakemonos et fanions, ont été confectionnés et apposés sur les lieux de la célébration.

Des planches portant sur les grands axes de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la corruption ont été également conçues dans le cadre de l'exposition organisée à l'occasion du 9 décembre 2015.



Visite de l'exposition comportant les grands axes de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption

2.2.4.1.7- Autres

Sous forme d'appui ponctuel, la Division a participé aux travaux d'assistance aux concours pour le recrutement d'agents et de contrôleurs des impôts au titre de l'année 2015.

De même, elle a contribué à divers travaux de conception pour l'élaboration du Rapport Annuel 2014, le Plan de Travail Annuel 2016, et le Plan de Mise en Œuvre quinquennal de la SNLCC.

Au plan du renforcement de capacités, de formation et d'échanges, la Division a participé à :

- une formation en prises de vue, organisée par le PNUD ;
- un encadrement de trois mois pour une stagiaire de Samis-Esic ;
- une séance d'information destinée aux élèves stagiaires de l'ENMG

2.2.4.2) COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La communication institutionnelle vise à améliorer l'image et développer la notoriété du BIANCO. Elle a également pour objectif de tenir le public informé de l'avancée de la lutte contre la corruption, dans un cadre de redevabilité envers les citoyens, les institutions, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les autorités morale et religieuse...

Le BIANCO s'exprime sur ses activités par le biais de supports écrits (rapports, communiqués...), à travers des interventions directes (conférences de presse, interview radiotélévisée, talkshow...), mais aussi dans le cadre d'échanges et de débats à l'occasion de rencontres, ateliers et conférences aussi bien locales qu'internationales.

Deux évènements majeurs constituent les **points de repère annuels** pour l'évaluation des réalisations du BIANCO :

- la présentation officielle du **Rapport Annuel d'Activités** par le Directeur Général, au Président de la République et au Parlement, en vertu de l'article 21 de la loi n° 2004-030 du 9 septembre 2004 sur la lutte contre la corruption,

- et la publication de l'**Indice de Perception de la Corruption de Madagascar (IPC)** par l'ONG Transparency International/Initiative Madagascar. L'IPC est l'indicateur de corruption le plus utilisé dans le monde, et il a été créé pour encourager les gouvernements à renforcer leurs actions contre la corruption.

Il faut noter cependant que cet indice annuel ne reflète ni les réalisations effectuées ni les progrès enregistrés dans les divers secteurs, l'IPC 2015 a ainsi été calculé en utilisant 7 sources de données différentes, provenant d'institutions indépendantes évaluant la corruption dans le secteur public.

En termes de production de supports et de réalisation d'évènements, la communication institutionnelle du BIANCO est rapportée dans les rubriques suivantes.

2.2.4.2.1- Production de supports écrits.

a) Rapport d'activités annuel 2014

Edité en 250 exemplaires, le document est destiné aux dirigeants, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile. Une version électronique du rapport est disponible, et accessible sur le site web du BIANCO.

b) Articles et communiqués de presse

La publication de communiqués se rapporte généralement à la couverture d'un fait ou d'un évènement spécifique, afin de relayer dans l'opinion publique la portée des actions d'éducation de prévention ou d'application de la loi menées par le Bureau sur tout le territoire.

Ont été publiés cinq communiqués relatifs à des signatures de convention avec des entités partenaires, cinq autres à titre d'information pour des conférences de presse, et sept articles couvrant des évènements tels qu'une rencontre avec les députés, la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption,

c) Dépliants et brochures

Avec le concours du PNUD, **une brochure** contenant les grandes lignes de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ainsi qu'**un dépliant** résumant l'essentiel de cette stratégie ont été réalisés. Ces supports ont été édités en trois cent exemplaires pour la brochure, dont une version en malagasy est prévue pour 2016, et en mille exemplaires pour le dépliant.

2.2.4.2- Événementiels

a) Engagement National.

La cérémonie officielle pour le lancement de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption a été l'évènement phare du BIANCO en 2015. Une campagne de communication spécifique a été menée avant, pendant et après l'évènement, avec un appui ponctuel des services de la Présidence, axée sur le **thème de l'engagement national dans la lutte contre la corruption**.



Le Chef de l'Etat a donné le coup d'envoi de la mise en oeuvre de la SNLCC 2015-2025



Le document d'engagement national signé par le Président de la République

b) Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC)

Célébrée le 9 décembre, la Journée Internationale de lutte contre la corruption est traditionnellement marquée par une **déclaration solennelle du Directeur Général du BIANCO**, relayée gratuitement cette année par voie de presse, radio et télévision.

Des **communiqués de presse** ont accompagné la tenue de cet évènement : annonce du programme, couverture des activités officielles, remerciements aux participants dans les quotidiens MIDI Madagasikara, l'EXPRESS de Madagascar et TARATRA.

c) Conférences de presse

Cinq conférences de presse ont été réalisées pendant l'année. Les thèmes présentés ont été axés sur :

- l'organisation des concours administratifs,
- la communication sur le traitement de dossiers sensibles,
- le rappel des dispositions réglementaires sur l'obligation de déclaration de patrimoine,
- la promotion et la vulgarisation de la nouvelle stratégie
- et la journée internationale du 9 décembre.

Conférence de presse donnée par le DG du BIANCO pour communiquer les actions et les réalisations du BIANCO



2.2.4.2.3- Communications sur les dossiers d’investigation

L’initiative de communiquer sur les dossiers d’investigation se poursuit : des informations relatives à vingt quatre dossiers d’investigation, dont des dossiers sensibles, ont été communiquées à la presse.

L’objectif étant de faire connaître les résultats des activités d’investigation du BIANCO pour plus de visibilité en termes d’avancement de traitement de dossiers.

Cette initiative est par ailleurs prévue dans la nouvelle stratégie au titre de mesure préventive pour sécuriser le sort des dossiers traités par le BIANCO.

2.2.4.2.4- Communication virtuelle

a) Site web

Le nom de domaine ainsi que l’hébergement ont été renouvelés pour maintenir le fonctionnement du site. Les contenus ont été revisités. De nouvelles rubriques ont été également insérées pour répondre aux besoins du public.

b) Facebook

La page Facebook du BIANCO – Bianco Madagascar - est toujours active, en appui aux actions d’information, de sensibilisation et de prévention. “Bianco Madagascar” compte actuellement 4067 amis.



La page facebook du BIANCO pour éduquer, sensibiliser et informer le public

**COMMUNICATION DE PROXIMITE AU NIVEAU DES SIX BRANCHES
TERRITORIALES DU BIANCO – Année 2015**

Tableau 28: Situation des réalisations des activités de communication de proximité par Branche Territoriale

RUBRIQUES	BRANCHES TERRITORIALES BIANCO						TOTAL
	TNR	TMN	FNR	MJG	TOL	ANT	
Nombre d'émissions/spots diffusés dans de stations TV de proximité	-	04 Clips des jeunes	28	10	04	06 émissions TV (Projet PAGE) et 04 spots tv	56
Nombre de stations TV de proximité impliquées	02	01	05	04	01	05	18
Nombre de Districts touchés	03	01	08	02	02	05	21
Nombre de reportages TV réalisés et diffusés	-	-	02	02	-	03 Diego ville 01 Ambilobe 01 Ambanja	09
Nombre de plateaux TV de proximité réalisés	03	01	-	-	-	01	05
Nombre d'émissions/spots diffusés dans de stations de Radio de proximité	285	45	246	25	195	04 spots	800
Nombre de stations Radio de proximité impliquées	05	01	07	06	03	08	30
Nombre de Districts touchés	06	01	04	02	02	05	22
Nombre de reportages Audio réalisés et diffusés	-	-	-	-	-	04	04
Nombre de plateaux Radio de proximité réalisés	-	-	-	-	-	03	03
Nombre de reportages réalisés et diffusés dans la Presse écrite	-	-	02	-	07	04	13
Nombre d'insertions d'articles de LCC dans des périodiques appartenant à nos partenaires.	-	-	-	02	-	04	06
Nombre d'événements créés (portes ouvertes, expositions...)	03	01	03	03	01	11	22
Nombre de sketches audio réalisés et diffusés en dialectes locaux	52	-	-	-	-	01	53
Nombre de supports et d'outils de communication produits localement	02	06	05	-	03	04 banderoles 03 Flyers	23
Nombre de conférences, de conférences-débats, points de presse... réalisés.	-	01	04	03	-	03	11
Nombre de communiqué de presse /ou nombre d'articles parus dans des presses écrites	-	01	02	12	06	05	26
Nombre de communiqué à la Radio / ou nombre d'interventions dans des journaux parlés	-	-	-	-	-	04	04
Nombre de communiqué à la TV / ou nombre d'interventions dans des journaux TV	-	-	-	-	-	05	05
Nombre d'articles perus dans des sites internet	-	01	-	01	-	08	10
Nombre de production parue dans Youtube et page facebook du BIANCO	-	06	-	-	-	-	06
TOTAL	363	70	316	72	224	102	1147

NB : TNR : Antananarivo ; TMN : Toamasina ; MJG: Mahajanga; FNR: Fianarantsoa; TOL: Toliara; ANT : Antsiranana

**ACTIVITES DE CELEBRATION DU 9 DECEMBRE,
JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Tableau 29: Situation des activités réalisées par Branche Territoriale lors de la JILCC

Thème générique: "Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption pour lutter contre l'impunité et préserver nos ressources naturelles".

Branches Territoriales et lieu de célébration	Activités					
	TNR	TMN	FNR	MJG	TOL	ANT
Organisation d'une célébration officielle	01	-	-	-	-	-
Réalisation d'émissions spéciales 9 Décembre (TV et Radio)	04	x	-	-	-	-
Réalisation de spots spéciaux 9 Décembre (TV et Radio)	-	-	-	Diffusion	-	-
Réalisation de reportages TV à l'occasion du 9 Décembre	-	-	-	Diffusion	-	-
Invitation au plateau à l'occasion de 9 Décembre (TV et Radio)	01	-	-	-	-	-
Organisation d'un débat télévisé	-	-	-	-	-	-
Production de magazine	-	-	-	-	-	-
Communiqué (de presse, de Radio, de TV) à l'occasion du 9 Décembre	1	-	-	-	-	-
Production d'affiches spéciales 9 Décembre	1	-	-	-	X	-
Production de banderoles /dépliants spécial 9 décembre et véhiculant des messages anti-corruption	02	-	-	-	X	-
Organisation de carnaval	-	-	-	-	-	-
Organisation de manifestations sportives associées à la LCC	-	-	-	-	-	-
Organisation de manifestations socioculturelles associées à la LCC (radio crochet, danse folklorique, poésie, sketch...)	01	Sensibilisation jeunes à Tanamboo versala	-	-	-	-
Organisation de conférences, de conférences-débats pour la promotion de la culture anti corruption	-	-	-	-	-	Appui de l'ANTICOR-DREN DIANA
Organisation de toutes sortes de concours en LCC et distribution de prix.	01	-	-	-	-	-
Diffusion de film SEDRA / Hira Gasy	-	-	-	-	-	-
Expositions	02	Participation à l'exposition à Tana	Participation à l'exposition à Tana	Participation à l'exposition à Tana	Participation à l'exposition à Tana	Participation à l'exposition à Tana
Déclaration solennelle (de M. Le Directeur Général)	01	Diffusion sur 02 TV et 04 radio locales	Diffusion sur 08 antenne TV-Radio	Diffusion sur T/M et RNM	Diffusion sur Radio et TV locale	Diffusion sur Radio Fagniry
Production de chanson anti-corruption (Groupe PRINCIO)	01	-	-	-	-	-

NB : TNR : Antananarivo ; TMN : Toamasina ; MJG: Mahajanga ; FNR: Fianarantsoa ; TOL: Toliara ;
ANT : Antsiranana

3

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, les activités de l'année 2016 seront axées essentiellement sur la réforme du dispositif institutionnel, parallèlement à l'audit institutionnel des organes de contrôle recommandé par l'Union Européenne dans son « Programme de Fanjakana ho an'ny Daholobe », d'une part, et à l'adaptation du cadre légal par rapport aux normes et standards internationaux, d'autre part.

La réforme de la Loi sur la Lutte Contre la Corruption, incluant, entre autres, de nouvelles dispositions relatives à la gestion des déclarations de patrimoine, ou introduisant de nouvelles incriminations, figure au titre des innovations envisagées. Un projet de texte est par ailleurs prévu pour régler le recouvrement des avoirs, et la mise en place d'un pôle anti-corruption en remplacement de l'actuelle chaîne pénale est en phase d'étude.

En application de la politique sectorielle prévue pour le secteur public, des activités opérationnelles notamment de prévention, seront confiées aux Cellules Anti – Corruption, sous la coordination du BIANCO.

Les actions pour 2016 s'inscrivent dans la continuité du Plan de Travail annuel de 2015, en tenant compte des orientations définies dans la nouvelle stratégie. Ainsi, parmi les neuf secteurs prioritaires, il sera procédé de manière progressive à la mise en exergue d'un secteur par an.

En 2016, le choix est fixé sur les secteurs des ressources naturelles et minières, notamment sur les exploitations, les fraudes et les trafics illicites de bois précieux, des espèces menacées d'extinction et protégées par la Convention CITES, du Zébu et des mines artisanales.

La révision de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption conduit nécessairement à la réactualisation et/ou la formalisation de manuels d'opérations des volets techniques et opérationnels, pour la mise en œuvre du programme en matière d'Investigation, de Prévention, d'Education, de Coopération Internationale et de Coopération Inter – Organes.

Ces mesures d'accompagnement devraient être renforcées par l'établissement d'un mémento, de guides et de manuels de gestion des activités techniques et opérationnelles.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie sera également soutenue par le développement et la maintenance du Système informatique de traitement des données, permettant de gérer de manière optimum les activités opérationnelles, administratives et financières du BIANCO.

Ce système doit prendre en compte les indicateurs de performance retenus et produire en temps réel les tableaux de gestion des activités et des opérations.

L'objectif principal consiste à poursuivre les actions renforçant la visibilité du Programme National de Lutte Contre la Corruption et la crédibilité du BIANCO, à travers des résultats palpables et tangibles.

Pour ce faire, une culture orientée vers l'efficacité et l'utilisation optimum des ressources disponibles, d'une part, et l'obtention de contributions et d'appui des Partenaires Techniques et Financiers par la consolidation des efforts pour leur mise en confiance, d'autre part, constituent les conditions indispensables à la réalisation des nouveaux défis posés pour la décennie 2015-2025.

PBlanche

Annexes

PBlanche

ANNEXE 1

Synthèse du rapport des Comités Consultatifs

1.1- Mission, mandat et fonctionnement des Comités Consultatifs

Les divisions opérationnelles des Branches Territoriales sont assistées par des Comités Consultatifs conformément aux termes du décret N° 2008-176 du 15 février 2008 portant réorganisation du BIANCO. La nomination des membres, la composition, le fonctionnement ainsi que les termes de leur mandat sont fixés par décision du Directeur Général du BIANCO.

Les membres des Comités Consultatifs sont nommés par le Directeur Général du BIANCO sur proposition d'une liste établie et présentée par chaque Directeur Territorial.

Les Comités Consultatifs sont chargés, dans leur domaine respectif, de donner des avis sur :

- les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux plaintes ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement par le Directeur Général ;
- la prévention contre la corruption et les infractions assimilées ;
- les relations avec les citoyens.

Le mandat des membres est fixé pour une année tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu.

La périodicité des réunions des membres des Comités Consultatifs est fixée par décision du Directeur Territorial après accord préalable du Directeur Général du BIANCO. Pour le Comité Consultatif en Investigation, la fréquence de la réunion est d'une fois par mois ou tous les deux mois. Par contre la réunion du Comité Consultatif en «Education - Prévention» s'effectue tous les trimestres.

1.2- Composition des Comités Consultatifs

Les comités consultatifs sont composés des membres ex-officio et ès-qualité. Sont nommés membres des Comités Consultatifs, au titre de l'exercice 2015:

1.2.1- Branche Territoriale d'ANTANANARIVO

1.2.1.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel d'Antananarivo, représenté par Madame RANDRIAMAHEFA Sahondraniaina (Avocat Général) ;
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire RAJAOBELINA Joachim, Directeur Général de la Police Nationale, représenté par le Commissaire Divisionnaire de Police RAKOTOARIMANANA Herilala, Directeur de la Répression des Infractions Economiques et Financières et de la Sécurisation des Investissements ;

- Monsieur le Général de Division RAKOTO François Rodin, Commandant la Gendarmerie Nationale, représenté par le Général de Brigade RANDRIANARIMANANA Mosesy, Directeur de la Police Judiciaire ;
- Maître RAHARISON Hubert, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Madagascar

Les membres ès qualité

- Monsieur RAKOTOMANANA Honoré, Président du Sénat
- Madame ESOAVELOMANDROSO Faratiana, Professeur/ Enseignement Supérieur et de Recherches auprès du Département de Droit – Université d'Antananarivo
- Monsieur HASIMPIRENENA Rasolomampionona, Directeur Général des Services Fonciers
- Madame RABARINIRINARISON Rindra Hasimbelo, membre de la Commission Nationale des Marchés

1.2.1.2-Comité Consultatif en « Education -Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur RAZAFIMAMONJY Laza Rabary, Directeur Général de la Fonction Publique
- Madame RAKOTONDRABE Noeline, Directeur de l'Administration des Juridictions MINJUS
- Madame RAHELINIRINA Vaosolo Esthela, Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme auprès du MEN
- Monsieur RAKOTO Andriatiana, Directeur de la Législation et de la Valeur auprès de la Direction Générale des Douanes.

Les membres ès qualité

- Madame RAMANAMIHANTATSOARANA Monique, Professeur à l'Université d'Antananarivo
- Monsieur RAJAONERA Fredy, Vice Président du Syndicat des Industries de Madagascar
- Père RAHARISON Alain Thierry, Secrétaire Général de la Commission Episcopale Justice et Paix Madagascar
- Monsieur RANDRIAMAMORISOA Marc, Directeur de Formation- auprès de la Direction Générale des Impôts
- Monsieur RASARELY Etienne, Coordonnateur de l'ONESF
- Monsieur RAOILISON Guy, Directeur de l'Administration Minière

1.2.2.- Branche Territoriale de TOAMASINA

1.2.2.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Maître BARON SU MING AH WAI Claudine, Avocat, Délégué du Bâtonnier
- Monsieur ANDRIAMIHANGY Georges Florence, Procureur Général près la Cour d'Appel Toamasina
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police LIE, Directeur Inter-Régional de la Sécurité Publique de Toamasina
- Monsieur le Général de Brigade ANDRIANJANAKA Njatoarisoa Commandant le CIRGN Toamasina.

Les membres ès qualité

- Monsieur RAZAFINDRABE Joseph Ernest G, Président du KMF/CNOE
- Monsieur BODA Narison Richard, Enseignant Chercheur à l'Université de Toamasina
- Monsieur VELONTRASINA Julien, Enseignant Chercheur à la faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'Université de Toamasina

1.2.2.2- Comité Consultatif en « Education- Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur JEAN Noël, Représentant du Directeur Régional de l'Education Nationale
- Madame MICHEL Josiane Hélène, Représentant du Directeur Régional de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
- Monsieur AMABLE André Benjamin, Directeur Inter-Régional du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole
- Monsieur RAMAHERISON Tolojanahary, Receveur des Douanes.

Les membres ès qualité

- Monsieur ZOELISON Arthur, Réalisateur Audiovisuel à la TVM Toamasina
- Monsieur RASOLOFONJATOVO Nestor, Directeur de la Radio Télévision FMA
- Monsieur RAKOTOMAHAZO Thierry, Directeur de Transit
- Monsieur BOTO Edmond, Consultant
- Monsieur RABEARISON Frédéric, Directeur Régional de la Santé Publique
- Madame RASOAMANANTENA Marie Ange, Directeur de l'ONG ODDIT.

1.2.3- Branche Territoriale d'ANTSIRANANA

1.2.3.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police FRANCOIS, Directeur Inter Régional de la Sécurité Publique d'Antsiranana
- Monsieur le Colonel TSIVAHINY Patrick, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale Antsiranana
- Monsieur MAHASOLO Bruno Ernest, Avocat, Représentant du Bâtonnier.

Les membres ès qualité

- Monsieur, JAODADY Amélien, Inspecteur d'Etat, Contrôleur des Dépenses Engagées
- Monsieur le Docteur GOVINDJEE Anante, Médecin d'Entreprise
- Monsieur DANY BEMALY, Commerçant
- Monsieur RASOLONIRINARIMANANA Haingo, Coordonnateur Régional de SAGE Diana.

1.2.3.2.- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur FENO Georges, Directeur Provincial de l'Intérieur et de la Décentralisation à Antsiranana
- Monsieur TOTOZANDRY Marcellin, Directeur Régional de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme DIANA
- Monsieur MBALO Ranaivo Fidèle, Président du Tribunal Administratif Antsiranana
- Monsieur le Colonel MANASSE Jean Mananga, Deuxième Officier Adjoint auprès de la CIRGN Antsiranana.

Les membres ès qualité

- Monsieur JAOZARA Florent, Président de Chambre près la Cour d'Appel Antsiranana
- Monsieur TOTO Judicaël Landry, Président de la Section KMF-CNOE Antsiranana
- Madame RAOELIVOLOLONA RAKOTOBÉ Tefy, Directeur de l'Ecole Supérieure Polytechnique
- Monsieur RAJERISIA Denis, Rédacteur en Chef de la RTM Varatraza
- Monsieur ISSA Aboudou Houssen, Pharmacien et Leader de la Communauté Musulmane
- Révérend Père ZAFISORATRA Simon, Directeur de la Radio Fagniry

1.2.4- Branche Territoriale de TOLIARA

1.2.4.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Madame RAZANABAO Julienne, Procureur Général
- Monsieur le Général de Brigade RAMANANJATOVO Alphonse, Commandant la CIRGN
- Monsieur le Contrôleur Général RAFANOMEZANTSOA Roger, Directeur Provincial de la Sécurité Publique
- Monsieur RAZAFIARISON Eddy Geo, Délégué du Bâtonnier.

Les membres ès qualité

- Monsieur TSARAMANDIHY Aristide, Directeur Régional des Impôts, Région Atsimo Andrefana
- Monsieur RAYMOND Daniel, Médecin à la retraite, Consultant au projet Mikolo USAID
- Madame RAKOTONDRAINIVONONA Emilie, Vice-président de la CCI
- Monsieur SOJA VINCENT Férrier, Enseignant Formateur retraité, Représentant de la Justice et Paix Toliara

1.2.4.2- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur MAHAVITSIKA Helland, Directeur Régional de l'Education Nationale, Région Atsimo Andrefana
- Monsieur RASOLONJATOVO Rajohary Auguste, Directeur Régional de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
- Monsieur BISCOTIN Bienvenu Velizy, Chef de la Circonscription Topographique de Toliara
- Madame ANDRIAMANDIMBISOA RAPLIHARIVAO, Directeur Inter Régional des Mines et du Pétrole

Les membres ès qualité

- Monsieur MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert, Représentant de la Société Civile, Président OSC, Région Atsimo Andrefana
- Monsieur CHAN MANE Marcellin Jean Désiré, Représentant du Secteur Privé, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce
- Madame THERESKOWA RAVOAJANAHARY Patricia Sarlandô, Expert en Education, Chef d'Antenne du Projet OSER de Toliara
- Monsieur RAJARISON Marc Eugène, Expert en Prévention, Directeur Régional de l'Elevage

1.2.5- Branche Territoriale de MAHAJANGA

1.2.5.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Monsieur HANONDAZA, Procureur Général près la Cour d'Appel de Mahajanga
- Monsieur RAKOTOMALALA Fanomezantsoa, Directeur Provincial de la Police Nationale
- Monsieur le Colonel RABEARISON Charles, Commandant la CIRGN Mahajanga
- Maître MAHATEZA Pascalette, Avocat

Les membres ès qualité

- Madame RAMIANDRASOA Véronique, Premier Président de la Cour d'Appel de Mahajanga
- Monsieur SAID Hassan, Président de Sojabe Mahajanga
- Madame RANDRIAMAROMANANA Onivola, Secrétaire Général du Groupement des Entreprises Privées à Mahajanga
- Pasteur ANDRIANARILALA Daniel Hubert, Pasteur de la FJKM Ziona Vaovao.

1.2.5.2- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur TIANDRAINY Anzizy Jean Ferlin, Directeur Régional de la Communication
- Monsieur ANDRE Pierrot, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mahajanga
- Monsieur TIANDAZA DINARLY Odilon, Directeur du Centre Hospitalier Universitaire d'Androva
- Monsieur ABRASSE MASSOUD, Directeur Régional de la Décentralisation

Les membres ès-qualité

- Madame RANORINE, Président du Tribunal de Première Instance de Mahajanga
- Madame RASOARINDAZA Séraphine, Membre de l'Association Justice et Paix de Mahajanga
- Madame RAKOTOASIMBOLA Jemima, Membre de la Société Civile KOMANGA de Mahajanga
- Monsieur JOSOA Tony, Rédacteur en Chef de la Station M3TV Mahajanga

1.2.6- Branche Territoriale de FIANARANTSOA

1.2.6.1- Comité Consultatif en Investigation

Les membres ex officio

- Madame RAKOTONIAINA Justin Annie, Représentant le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
- Monsieur RANDRIANIRINA Mahandrisoa Edmond, Procureur Général près la Cour d'Appel
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire ANANDRA Norbert, Directeur Inter-Régional de la Sécurité Publique
- Monsieur le Colonel GELLE Serge, Commandant la CIRGN

Les membres ès qualité

- Madame NARAZANA, Enseignant Chercheur à la Faculté de Droit, Université de Fianarantsoa
- Monsieur RAKOTOSON Georges Antoine, Colonel retraité de la GN Fianarantsoa
- Monsieur RAVELOJAONA Harson, Expert Comptable
- Monsieur RANDRIANJANKA Georges, Représentant de la Société Civile, Fianarantsoa

1.2.6.2- Comité Consultatif en « Education-Prévention »

Les membres ex officio

- Monsieur RAKOTONANDRASANA Marcel, Directeur Régional de l'Education National Haute –Matsiatra
- Monsieur RAZAFINDRASALA Andriambaonirina, Directeur Inter-Régional de la Fonction Publique de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales
- Monsieur FREDERIC, Directeur Inter-Régional de l'inspection Générale de l'Etat, Fianarantsoa
- Madame Lydia, Président du Tribunal Administratif Fianarantsoa

Les membres ès qualité

- Madame RAZANAMAHEFA Désirée Marie Stella, Directeur Exécutif du Centre d'Echanges et de Documentation Inter-Institutionnelles (CEDII), Fianarantsoa
- Monsieur RAZAFINDRAINIBE Rahaja Harijao, Ancien Directeur Général Adjoint du réseau TIAVO, Fianarantsoa
- Madame RAZAFINDRAHASY Amélie, Coordinateur de FIANTSO MADAGASCAR, Fianarantsoa
- Madame RASOLANDINIRINA Olga, Experte en Communication Rurale, Fianarantsoa
- Madame RAZAFINDRATSIMA Clarisse, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Université de Fianarantsoa

1.3- Réalisations et recommandations des membres des Comités Consultatifs

1.3.1- Volet investigation

Le tableau ci-après récapitule la situation des dossiers soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation des six (6) Branches Territoriales du BIANCO au cours de l'exercice 2015 :

Tableau 30 : Etat des dossiers soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation

	TNR	FNR	TMN	MJG	TLR	ANT	TOTAL
Dossiers traités	73	74	69	99	60	102	477
Dossiers soumis aux CCI	41	0	35	22	0	0	98
Dossiers classés par CCI	41	0	34	18	0	0	93
Dossiers refoulés par CCI pour continuation d'enquête	0	0	1	4	0	0	5
Pourcentage des dossiers classés par les CCI par rapport aux dossiers traités	56,16%	0%	49,27%	18,18%	0%	0%	19,49%

Figurent parmi les 477 dossiers traités en 2015, des dossiers délibérés investigables au titre des années précédentes (2014 - 2013 - 2012), pour autant que ceux-ci ne soient pas prescrits au moment de leur traitement, ainsi que les dossiers investigables concernent uniquement les réalisations de l'exercice 2015.

A cause de l'insuffisance des moyens financiers affectés aux activités des Investigations, cinq réunions des membres du Comité Consultatif des Investigations seulement ont été effectuées durant l'année 2015 dont :

- Pour la Branche Territoriale d'Antananarivo : 11 au mois de janvier 2015 et 30 au mois d'octobre 2015.
- Pour la Branche Territoriale de Toamasina : 21 dossiers au mois de janvier 2015 et 14 dossiers au mois de mai 2015
- Pour la Branche Territoriale de Mahajanga : 22 dossiers au mois de juin 2015.

De ce fait, le nombre des instances de dossiers à présenter aux Membres du Comité Consultatif des Investigations, pour avis de classement, s'élève à 772 au 31 décembre 2015.

Presque la totalité des dossiers soumis pour l'examen des Comités Consultatifs en Investigation (CCI) a reçu la décision de classement sans suite. Seuls cinq (05) dossiers sur les quatre vingt dix huit (98) présentés aux CCI ont fait l'objet de reprise des travaux complémentaires d'investigation en vue de réunir les éléments constitutifs des infractions correspondantes.

1.3.2- Volets Education - Prévention - Communication

1.3.2.1- Volet Education-Prévention

- Envisager la mise en place d'une cellule d'éthique (prévue dans la politique sectorielle au niveau de chaque Ministère conformément à la SNLCC) notamment au niveau du milieu universitaire ;
- Adopter un système de suivi et d'encadrement des jeunes RHI ;
- Renforcer les systèmes de verrouillage des risques de corruption dans les procédures de passation de marchés publics afin de bien gérer les dépenses et recettes de l'Etat ;
- Mettre en place solennellement la cellule anti-corruption au niveau de chaque Ministère ;
- Faire un lobbying auprès du Ministère chargé de la Fonction Publique en vue d'activer la sortie du nouveau Décret relatif aux procédures d'organisation des concours administratifs ;
- Utiliser le logiciel mis à jour pour le traitement des concours administratifs ;

Impliquer le BIANCO dès le début du processus d'organisation des concours administratifs.

1.3.2.2- Volet Communication

- Mettre à jour le site web du BIANCO, le présenter d'une manière plus attirante

ANNEXE 2

Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Madagascar depuis 2002, selon Transparency International

Année	Score IPC	rang
2002	1.7 / 10	96 ^{ème} / 120
2003	2.6 / 10	88 ^{ème} / 133
2004	3.1 / 10	82 ^{ème} / 146
2005	2.8 / 10	97 ^{ème} / 159
2006	3.1 / 10	84 ^{ème} / 163
2007	3.2 / 10	94 ^{ème} / 179
2008	3.4 / 10	85 ^{ème} / 180
2009	3.0 / 10	99 ^{ème} / 180
2010	2.6 / 10	123 ^{ème} / 178
2011	3.0 / 10	100 ^{ème} / 183
2012	32 / 100	118 ^{ème} / 175
2013	28 / 100	127 ^{ème} / 180
2014	28 / 100	133 ^{ème} / 174
2015	28 / 100	123 ^{ème} / 168